

Parc naturel régional

de

Camargue



Rapport
d'activités
2013



Retrouvez ce rapport
d'activités sur notre
site Internet :

www.parc-camargue.fr
rubrique
téléchargements

LE MOT DU PRÉSIDENT	3
MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE	4
SUIVI DES OPÉRATIONS	6
L'ORGANISATION DU PARC	12
LE BUDGET DU PARC	14
LA PRESSE EN A PARLÉ	16
BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS	18
ZOOM SUR... l'évolution de l'occupation du sol en Camargue	20
EAU	22
Plan d'adaptation au risque d'inondation	22
Réserve marine dans le golfe de Beauduc	23
LITTORAL ET MILIEU MARIN	23
Les actions du Parc en mer : premier bilan du programme 2011-2013	25
ESPACES NATURELS	26
Réseau européen NATURA 2000	26
Plan de gestion des espaces naturels et des espèces	31
AGRICULTURE	34
Agriculture durable	34
TOURISME	36
Charte européenne de tourisme durable	36
Tourisme durable	36
PATRIMOINE CULTUREL	38
Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue	38
Regard sur... le Musée de la Camargue	39
GOVERNANCE	42
Regards d'habitants	42
Démarche participative du Conseil de Parc	42
Animations territoriales	43
URBANISME, HABITAT, PAYSAGE	44
Charte de paysage et d'urbanisme	44
Découvrir... le Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur	45
INFORMATION, SENSIBILISATION ÉDUCATION AU TERRITOIRE	46
Réseau d'éducation au territoire	46
Retour sur... l'échange interparcs Camargue-Verdon	47
Supports d'information et d'accueil	48
Observatoire du territoire : suivi du paysage et du patrimoine bâti	50
Développement de l'économie rurale et accès aux services	51
ÉCONOMIE LOCALE, SERVICES À LA POPULATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	51
Réserve de biosphère de Camargue et convention Ramsar	53
COOPÉRATION	54
Coopération à l'international	54
Liste des opérations conduites en 2013	55
ANNEXES	56
Composition du Comité syndical	56
Composition du Conseil scientifique et d'éthique	57
Composition du Conseil de Parc	57
Liste des stagiaires	58
Liste du personnel par pôle	59
Le Mas du Pont de Rousty : un espace d'accueil, de débats et d'échanges	60

Ce rapport d'activité est l'occasion de présenter le travail conduit par le Parc naturel régional de Camargue. Nous menons, en effet, de très nombreuses actions de gestion, d'animation, de coordination et d'investissement sur l'ensemble de notre territoire et au-delà.

Cette présentation est aussi l'occasion de rappeler les principaux événements, qui ont ponctué la vie du Parc au cours de l'année. Je pense notamment à la rénovation de la bergerie et des collections du Musée de la Camargue afin que celui-ci demeure l'emblème culturel de notre territoire, mais aussi un lieu de vie, témoin de nos activités passées et à venir. En 2013, le Parc a également confirmé son statut de zone humide méditerranéenne majeure, en se dotant de deux nouveaux outils de protection et de gestion : une réserve marine de 450 ha dans le golfe de Beauduc et une zone de protection de biotope terrestre et maritime de 443 ha à la pointe des Sablons.

Sur le plan institutionnel, le Syndicat mixte de gestion du domaine de La Palissade a officiellement fusionné avec celui du Parc naturel régional, pour constituer un pôle opérationnel de premier ordre pour la gestion des espaces naturels publics, au sud de la Camargue.

Tout ce travail d'une qualité unanimement appréciée, a été conduit, avec détermination, par l'équipe du Parc, dont je salue l'engagement sans relâche et les compétences. Il a été réalisé avec le précieux concours des membres du Conseil de Parc et du Conseil scientifique, que je remercie pour leur dévouement et leur efficacité.

Surtout, il a été administré avec beaucoup d'ingéniosité et de perspicacité par Hervé Schiavetti à qui je rends un hommage particulier. En qualité de Président, il a permis, pendant près de 10 ans, avec diplomatie et intelligence, de crédibiliser et de renforcer l'action du Parc. Son action fût déterminante. Nous lui en sommes profondément reconnaissants.

Enfin, je voudrais remercier la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, le Conseil général des Bouches-du-Rhône, l'État, ainsi que les communes des Saintes-Maries-de-la-Mer, de Port-Saint-Louis-du-Rhône et d'Arles et les communautés d'agglomérations de Ouest Provence et d'Arles Crau Camargue Montagnette qui participent activement au fonctionnement et à la vie du Parc. En soutenant nos projets, ils contribuent au développement de notre territoire, à l'amélioration de la qualité de vie des habitants et à la préservation de la Camargue, auxquels nous sommes tous si profondément attachés.



Le Président

David Grzyb



MISE EN OEUVRE DE LA CHARTE

TABLEAU DE BORD GLOBAL



Le tableau de bord ci-après illustre comment ont évolué depuis 2011 des indicateurs de suivi relatifs d'une part aux opérations mises en œuvre par le Parc, d'autre part à l'organisation du Syndicat mixte et enfin aux éléments budgétaires. Sous le pilotage de la commission suivi/évaluation de la charte du Parc, ce tableau sera amené à être précisé et adapté dans les années à venir pour mieux répondre aux attentes qui s'exprimeront et intégrer des informations relatives aux engagements des partenaires signataires de la charte.

Depuis 2011, année du renouvellement de son classement, le Parc naturel régional de Camargue a choisi d'utiliser son rapport d'activité annuel pour rendre compte aux signataires, aux partenaires et aux habitants du territoire de la manière dont sa charte, projet de développement, de protection et de mise en valeur, est mise en œuvre et de ses résultats.

Cette première partie du rapport, intitulée « mise en œuvre de la charte » fait un bilan global des actions financées conduites en 2013 par le Parc et apporte également un éclairage sur les 3 premières années de cette mise en œuvre à partir de données et informations collectées grâce à un dispositif de suivi et d'évaluation en continu.

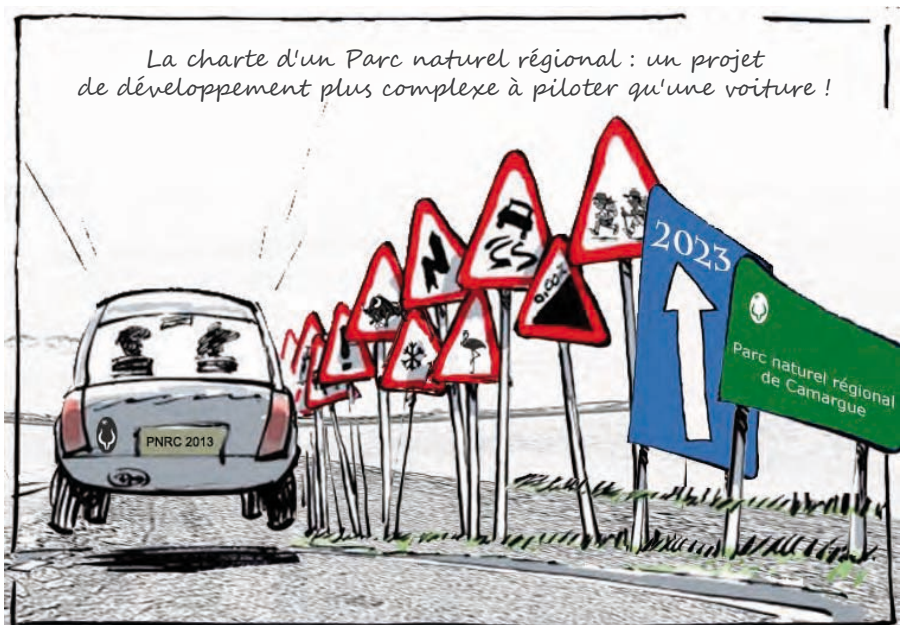
La charte : une feuille de route collective

La charte matérialise le projet de territoire du Parc.

Elle détermine les orientations de protection, de mise en valeur et de développement du territoire sur lequel le Parc intervient et les mesures permettant de les mettre en œuvre.

C'est un document adopté par décret qui lui confère une portée juridique. Il engage donc tous ses signataires à l'appliquer selon leurs domaines de compétence.

La charte est donc à la fois un document stratégique et un plan d'action qui sera mis en œuvre pendant toute la durée du classement du Parc.



		2011	2012	2013	Evolution		
					2011/2012	2012/2013	
Suivi des opérations	Nombre d'opérations conduites par an	61	69	65	↔	↔	
	<i>opérations en cours</i>	34	38	38	↔	↔	
	<i>achevées techniquement dans l'année</i>	27	31	27	↔	↔	
	Taux d'opérations achevées techniquement qui sont réalisées dans un délai de moins de 2 ans	85%	80%	81%	↘	→	
	Opérations votées par le Comité syndical	27	46	43	↔	↔	
	Opérations clôturées en recettes et dépenses	nombre	17	10	27	↘	↔
		dépenses réalisées	580 000 €	460 000 €	1 290 000 €	↘	↔
		taux de réalisation des dépenses (1)	92%	93%	92%	→	→
		dépense moyenne par opération	34 000 €	45 000 €	47 000 €	↔	↔
		écart type	27 000 €	52 000 €	72 000 €	↔	↔
		dépense minimale (hors opérations 100% animation/ingénierie)	1 300€	9 000 €	164 €	↔	↘
		dépense maximale	99 000 €	155 000 €	344 000 €	↔	↔
	Part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc	77%	81%	80%	↗	→	
	Part des opérations impliquant les instances consultatives	76%	49%	55%	↘	↗	
Nombre de conventions de partenariat signées	66	59	51	↘	↘		
Part des opérations ayant fait l'objet de la signature d'au moins une convention	77%	72%	75%	↘	↗		
Organisation du Parc	Instances consultatives	nombre d'instances	14	14	14	↔	↔
		nombre de réunions	48	25	30	↘	↗
		taux de participation moyen	40%	31%	30%	↘	→
	Comité syndical	nombre de réunions	6	5	5	↔	↔
		nombre de délibérations votées	97	95	87	↔	↘
		taux de participation	80%	72%	65%	↘	↘
		part des femmes (2) déléguées (dont titulaires)	21,8%	21,8%	24,6%	↔	↔
			13%	13%	13,3%	↔	↔
	Equipe technique	ETP	37,81	41,08	41,82	↗	→
		nombre d'agents	50	54	54	↔	↔
		personnel permanent	34	33	34	↔	↔
		charges de personnel	1 654 432 €	1 770 015 €	1 839 794 €	↗	↗
	Budget	Crédits votés	4 172 700 €	10 076 500 € (3)	10 030 661 €	↗	→
Crédits consommés		dépenses réalisées	3 533 289 €	3 639 713 €	4 537 449 €	↗	↗
		recettes perçues	4 228 092 €	3 910 758 €	4 340 279 €	↘	↗
Dotations forfaitaires de fonctionnement		1 600 875 €	1 646 800 €	1 647 659 €	↗	→	
Financements du programme d'actions		1 435 591 €	1 737 000 €	1 633 900 €	↗	↘	
Résultat de clôture du compte administratif		85 771 €	324 431 €	625 646 €	↗	↗	

↗↘↔↔ évolution normale
↗↘↔↔ évolution favorable

↗↘↔↔ indicateurs secondaires
↗↘↔↔ évolution qui appelle à la vigilance

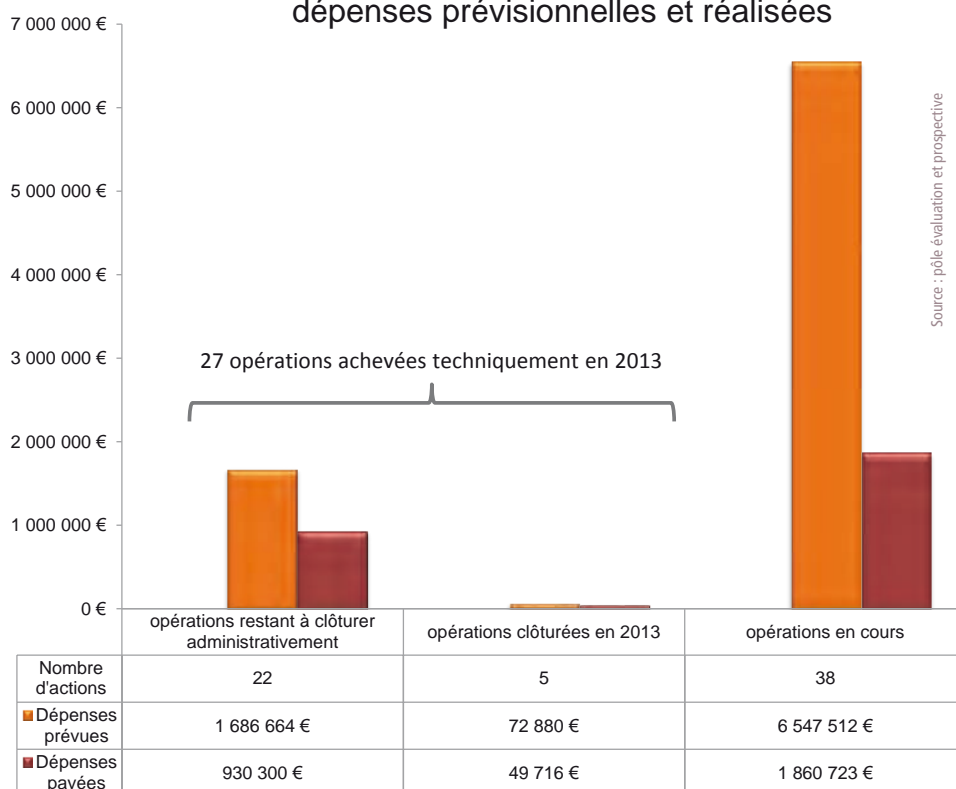
(1) = dépenses réalisées/dépenses prévues
(2) d'ici 2018, la loi Sauvadet de mars 2012 prévoit la mise en place dans la fonction publique d'Etat, territoriale et hospitalière d'un quota de représentation de 40% d'un des deux sexes dans tous les conseils d'administration ou organes équivalents des établissements publics administratifs
(3) = en 2012, les crédits votés concernent la totalité du programme d'actions dont certaines peuvent être sur plusieurs années.

SUIVI DES OPÉRATIONS

AVANCEMENT DES OPÉRATIONS



65 opérations conduites en 2013 :
dépenses prévisionnelles et réalisées



LES CHIFFRES CLÉS DES OPÉRATIONS EN 2013

- 65 opérations conduites par le Parc (liste complète p 57)
- dont 27 opérations achevées
- 51 conventions de partenariat signées

Parmi les 65 opérations conduites en 2013 :

- 46 sont inscrites dans la convention d'objectifs 2012-2014, signée entre l'Etat, la Région et le Parc.
- 10 opérations annuelles récurrentes sont inscrites dans une convention spécifique avec la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :
 - Campagne de distribution des arbres aux habitants et amélioration des connaissances concernant les boisements de Camargue
 - Gestion des terrains du Conservatoire du Littoral confiés au Parc
 - Surveillance et de protection de la biodiversité patrimoniale et emblématique de Camargue
 - Assistance à la prévention et la surveillance des espaces naturels littoraux de Camargue par une équipe d'agents de médiation environnementale
 - Agenda culturel des parcs naturels régionaux Alpilles/Camargue
 - Conception d'outils d'information sur le Parc et son territoire
 - Actions d'animation et de valorisation du territoire du Parc naturel régional de Camargue
 - Fête du Parc
 - Suivi évaluation de la mise en œuvre de la charte
 - Elaboration et mise en œuvre d'un programme d'échanges et de coopération.

Répartition des 65 opérations conduites en 2013 par année de leur programmation

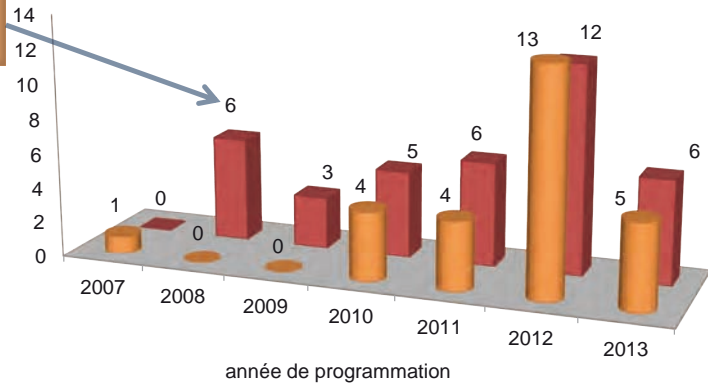
6 opérations programmées en 2008 toujours en cours en 2013 :

- 1- Charte d'urbanisme et de paysage (volet 1)
- 2- Document d'objectifs du site Natura 2000 Rhône Aval
- 3 à 6- Life Chiromed (4 actions)

27 ■ opérations achevées techniquement

38 ■ opérations en cours

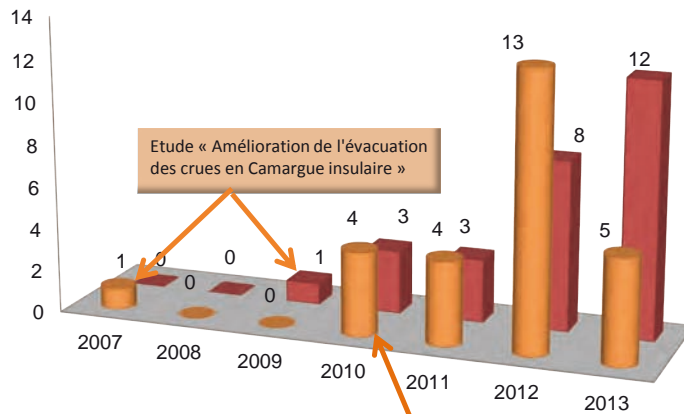
Source : pôle évaluation et prospective



27 opérations achevées techniquement en 2013

► 81% réalisées dans un délai de deux ans

► 22% soldées en recettes et dépenses



■ année de programmation

■ année de démarrage

Etude « Amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire »

- 1- Déploiement couverture numérique en haut débit (pg régional Boucles Haut Débit)
- 2- Les sentiers de l'eau, phase 1 : Mas Neuf du Vaccarès / Mas du Pont de Rousty
- 3- Rétrospective et valorisation de 20 ans de suivis de l'occupation du sol (2011)
- 4- Soutien au projet « près de chez nous, un arbre pour la nature »

Source : pôle évaluation et prospective

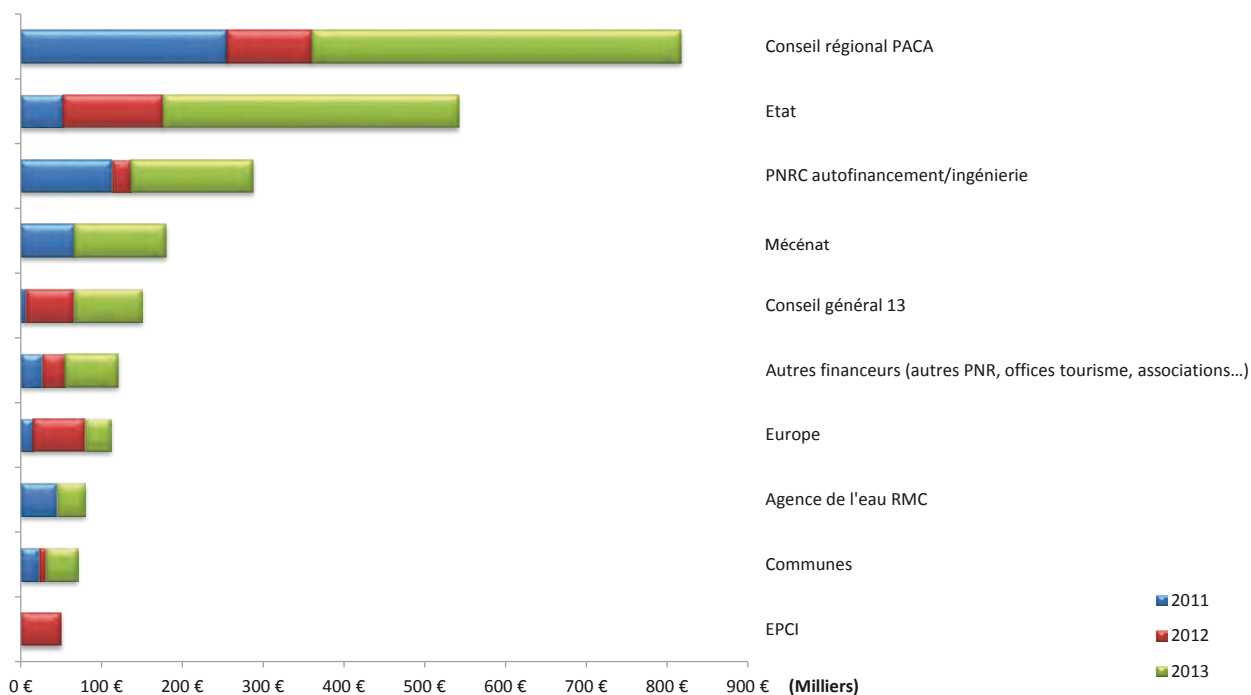
Commentaires

- Les gros dossiers d'investissement (Musée de la Camargue, LIFE + Chiro Med...) nécessitent des délais de réalisation plus longs

SUIVI DES OPÉRATIONS

SUIVI FINANCIER DES OPÉRATIONS

Partenariats financiers :
financements perçus
pour les 56 opérations clôturées en recettes et dépenses depuis 2011



Une part non négligeable du financement des opérations provient du mécénat : fondation Véolia, fondation Mava, fondation de France...

MAITRISE D'OUVRAGE

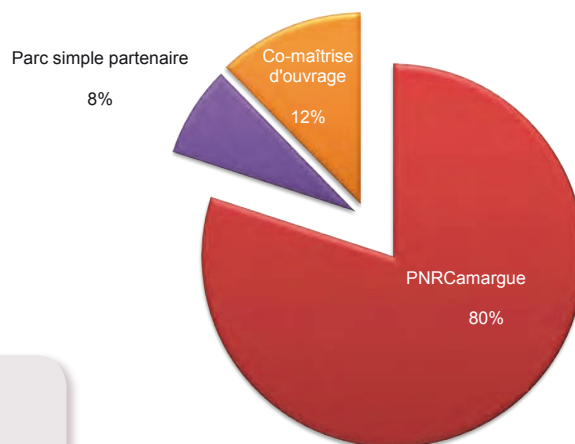
Exemple d'opérations conduites en 2013 en co-maîtrise d'ouvrage :

- Agenda culturel des parcs naturels régionaux Alpilles/ Camargue : année 2013 avec le Parc des Alpilles
- Echange inter-parc jeunes hors temps scolaire 2013 avec le Parc du verdon

Le Parc a participé à des opérations portées par :

- le Syndicat mixte du pays d'Arles : le « Projet de valorisation des productions agricoles du Pays d'Arles en circuits courts de proximité et dans la restauration collective »
- Les Comités d'intérêt de quartier « tête de Camargue et Saliers » : soutien au projet « près de chez nous, un arbre pour la nature ! »

Part des opérations conduites en 2013
selon le niveau de maîtrise d'ouvrage du Parc



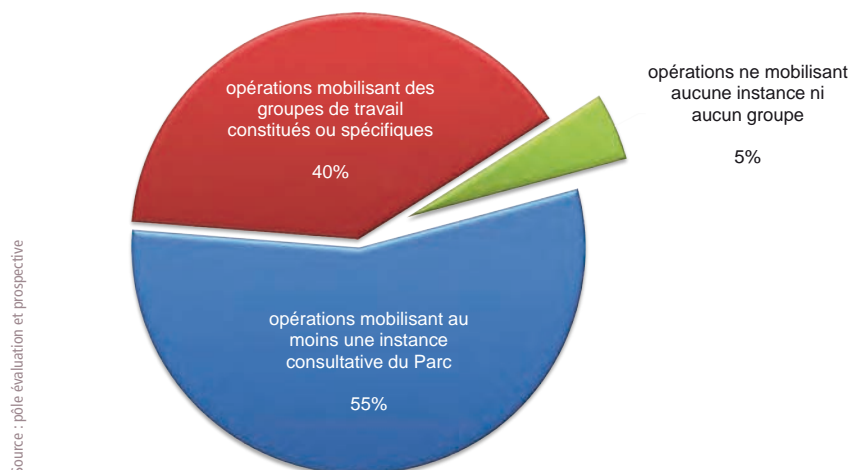
Commentaire

- La part des opérations sous maîtrise d'ouvrage du Parc reste toujours largement majoritaire.

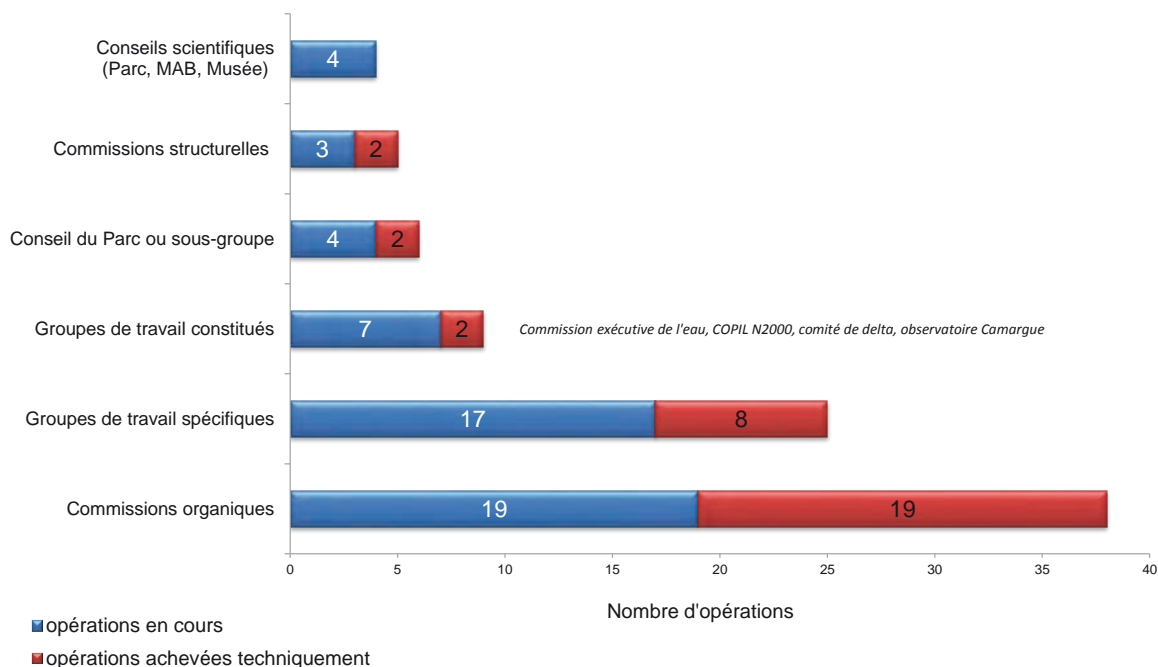
Source : pôle évaluation et prospective

PARTICIPATION DES ACTEURS DU TERRITOIRE À L'ACTION DU PARC

Implication des instances du Parc ou autres groupes de travail dans le pilotage des opérations conduites en 2013



Instances du Parc ou autres groupes de travail mobilisés sur les opérations conduites en 2013



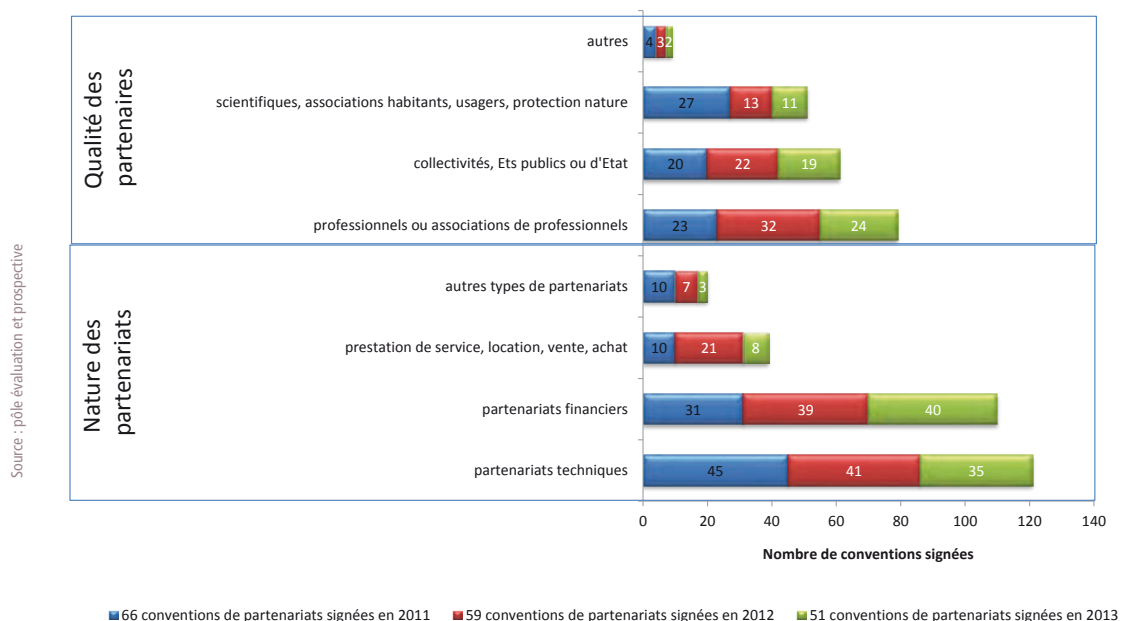
Commentaire

- Les 9 commissions organiques du Parc restent les instances consultatives les plus sollicitées dans le pilotage des opérations, dont plus d'une dizaine sont récurrentes chaque année.
- Comme en 2011 ou 2012, plusieurs groupes de travail spécifiques ont été mis en place pour suivre et piloter les opérations

SUIVI DES OPÉRATIONS

SUIVI DES PARTENARIATS

Bilan de la mise en oeuvre de la charte :
Evolution des partenariats du Parc depuis 2011

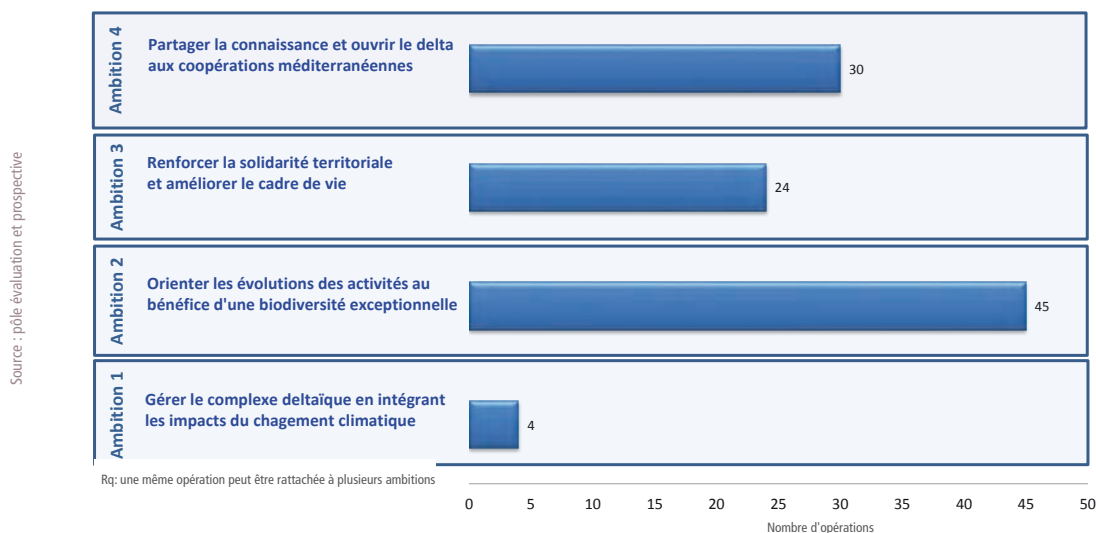


En 2013, le Parc a signé 51 nouvelles conventions (fonctionnement ou sur actions), soit légèrement moins qu'en 2012 ou 2011, mais n'oublions pas que ces conventions peuvent être mises en œuvre sur plusieurs années.

- 59 % concernent la mise en œuvre du programme d'actions, les autres sont des convention liées au fonctionnement du Parc.
- 75 % (soit 49 sur 65) des opérations conduites en 2013 ont donné lieu à la signature d'au moins une convention par le Parc

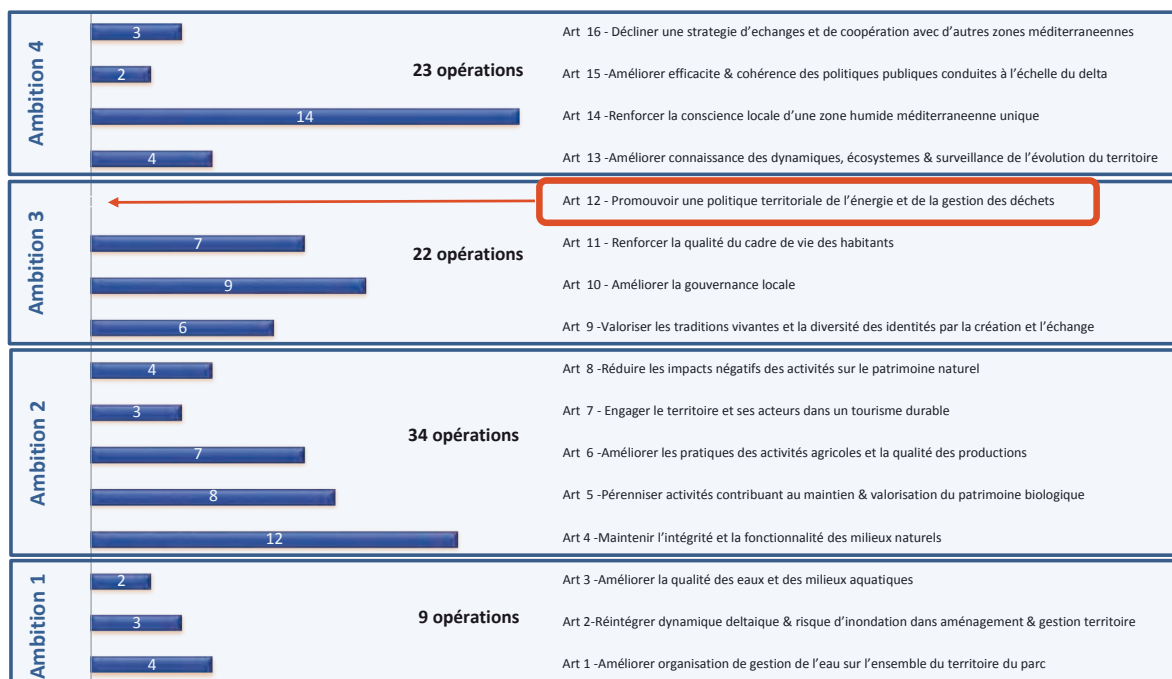
CONTRIBUTION DES OPÉRATIONS AUX OBJECTIFS DE LA CHARTE

Rattachement des opérations conduites en 2013
aux ambitions de la charte



Une majorité d'opérations conduites en 2013 contribuent à l'ambition 2 de la charte et visent principalement à maintenir l'intégrité et la fonctionnalité des milieux naturels, améliorer les pratiques des activités agricoles et la qualité des productions, pérenniser les activités contribuant au maintien et à la valorisation du patrimoine biologique. Le nombre d'opérations concourant aux objectifs de l'ambition 1 est sous estimé, car des opérations portées par d'autres maîtres d'ouvrage que le Parc ne sont pas systématiquement prises en compte dans cette analyse. C'est le cas par exemple du « schéma directeur d'aménagement des réseaux et ouvrages », porté par l'ASA Camargue Corrège Major. Inscrit dans le programme d'actions du contrat de delta, ce schéma vise à améliorer la gestion quantitative de l'eau.

Bilan de la mise en oeuvre de la charte : contribution des opérations clôturées aux objectif de la charte (concerne 56 opérations clôturées en recettes et dépenses entre 2011 et 2013)



Source : pôle évaluation et prospective

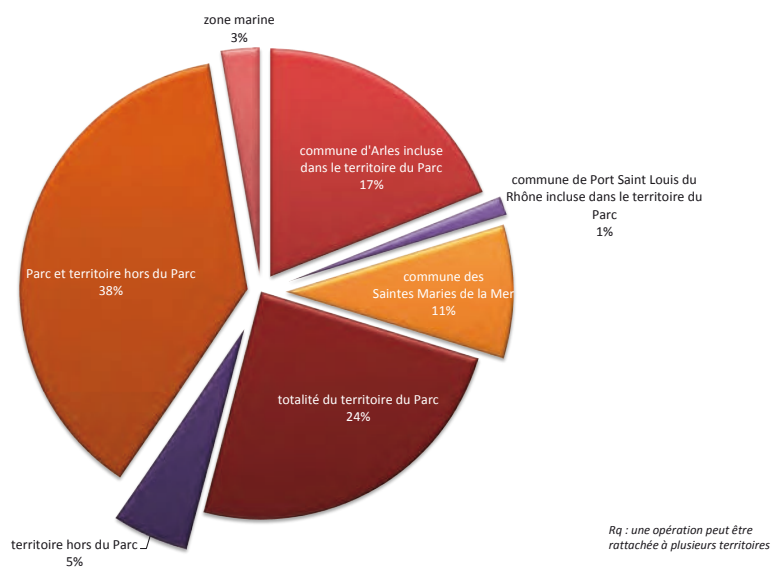
Rq : une même opération peut être rattachée à plusieurs objectifs

Commentaires

- « Promouvoir une politique territoriale de l'énergie et de la gestion des déchets » : les actions contribuant à cet objectif sont principalement portées par le Pays d'Arles et n'ont pas été prises en compte dans l'analyse, comme par exemple :
 - Le Plan climat énergie territorial (PCET)
 - Les actions contribuant à la Maitrise de la demande en énergie » (MDE)

TERRITOIRES CONCERNÉS PAR LES OPÉRATIONS

Source : pôle évaluation et prospective

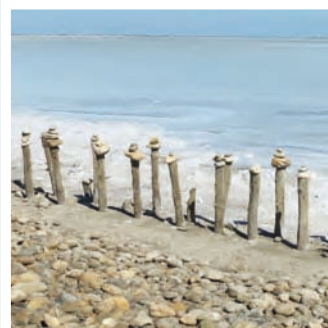


Rq : une opération peut être rattachée à plusieurs territoires

Commentaires

- le Parc développe une solidarité territoriale avec les espaces limitrophes ou dans lesquels il s'insère : Parc des Alpilles, Pays d'Arles, zone marine, réserve de Biosphère de Camargue

FONCTIONNEMENT DES INSTANCES ¹



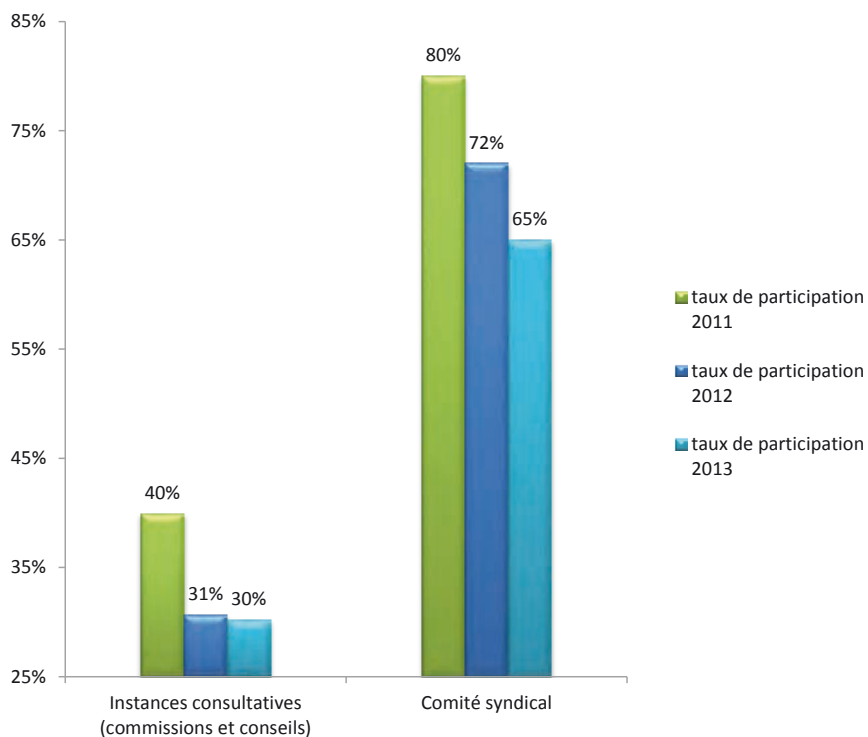
La baisse du taux de participation dans les instances du Parc s'est poursuivie en 2013, y compris au comité syndical. Cette baisse globale recouvre des évolutions différentes selon les commissions ou conseils du Parc. Notons que la commission « activités économiques et accès aux services » ne s'est pas réunie depuis 2012.

Conseil de Parc :

Adhésion de 5 nouvelles structures :

- La société communale de chasse de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Le comité des fêtes de Port Saint Louis du Rhône
- L'association pour le développement durable et l'écologie en Camargue (ADDEC)
- L'office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- La coopérative maritime COOPAPORT

Bilan de la mise en oeuvre de la charte : Evolution de l'activité des instances du Parc et du comité syndical entre 2011 et 2013



Source : pôle évaluation et prospective

LES CHIFFRES CLÉS

- 30 réunions des instances consultatives du Parc
- Taux de participation moyen : 30%
- 64 organismes membres du Conseil de parc

- 7 Contrats aidés représentant 3.35 ETP dont 6 nouveaux
- 4 nouveaux CDD de droit public sur action dont 1 sur un poste permanent
- Un turn-over important sur les CDD de droit public sur le projet LIFE+ Chiro Med
- 19 stagiaires en 2013, en augmentation par rapport à 2012 (11)

Recommandations

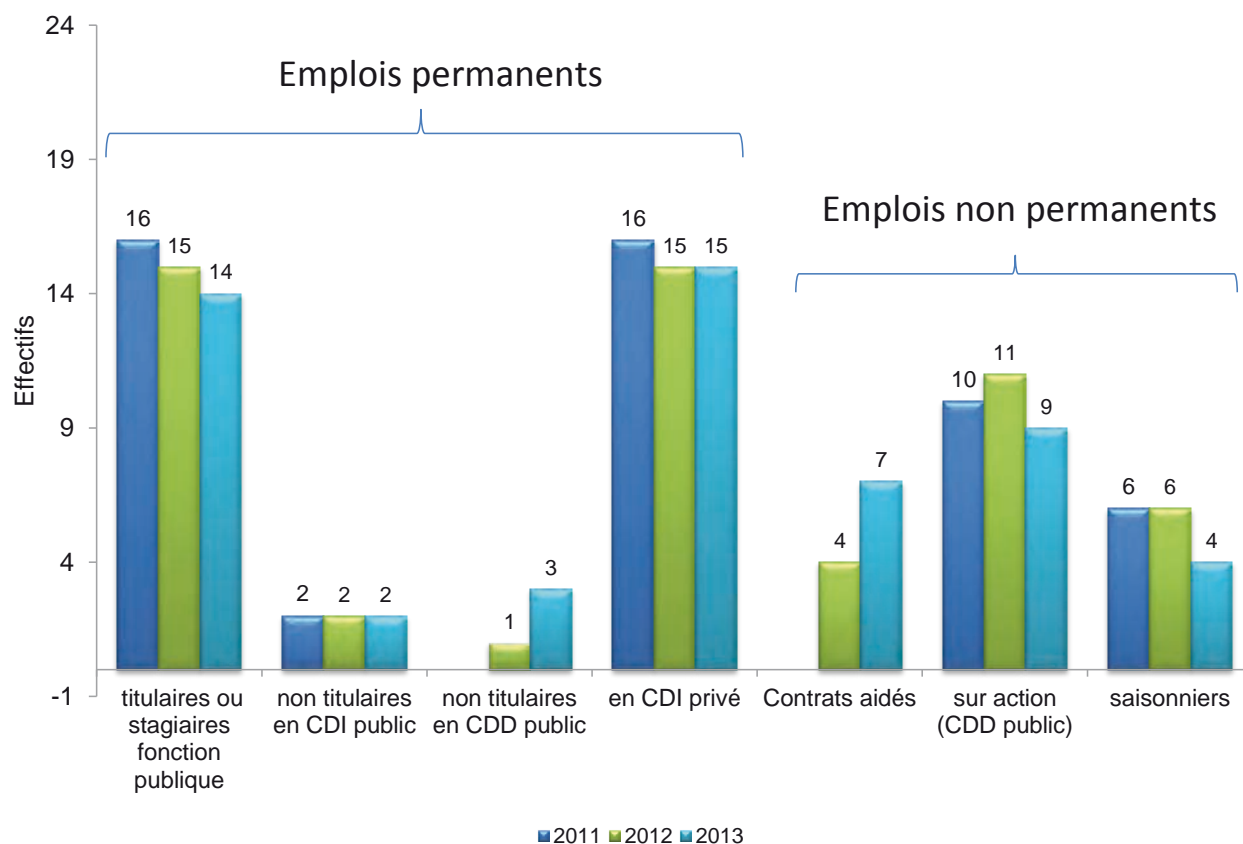
Le Parc devra profiter du renouvellement de ses instances (suite aux élections de 2014) pour impulser une nouvelle dynamique et revoir notamment leur composition qui peut expliquer en partie la faible participation.

EQUIPE TECHNIQUE ²

Personnel permanent				Personnel non permanent			Total
titulaires ou stagiaires fonction publique	relevant du droit public non titulaires (CDI public)	relevant du droit public non titulaires (CDD public)	relevant du droit privé (CDI privé)	contrats aidés	sur action (CDD public)	saisonniers	
14	2	3	15	7	9	4	54
34				20			
Charges de personnel en 2013 : 1 839 794 €							

41,82 équivalents temps plein (ETP),
Formation : 17 agents ont suivi une formation, dont 10 auprès du CNFPT et 3 auprès de l'ATEN

Evolution des effectifs du parc par catégorie depuis 2011



Commentaire

Les emplois non permanents permettent de répondre au besoin de flexibilité lié :

- aux opérations Natura 2000 ou LIFE + Chiro Med,
- aux activités saisonnières du Parc

Et de bénéficier des nouveaux dispositifs mis en place à l'échelle nationale (contrats aidés).

LE BUDGET DU PARC

TABLEAU DE BORD DE SUIVI DU BUDGET



Budget prévisionnel

Crédits votés	Budget total
Fonctionnement	6 322 310 €
Investissement	3 708 352 €
Total crédits ouverts	10 030 661 €

Le budget primitif 2013 a été adopté le 13 décembre 2012.

Le compte administratif 2012 a été adopté le 12 mars 2013. Le budget primitif n'ayant pu intégrer l'ensemble des écritures et résultats 2012, un budget supplémentaire a été adopté le même jour afin d'inscrire les crédits budgétaires manquants.

Budget réalisé

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses réalisées	3 429 994 €	Dépenses réalisées sur l'exercice	1 107 455 €
Recettes réalisées	3 544 511 €	Recettes réalisées sur l'exercice	795 768 €
Résultat de l'exercice	114 517 €	Résultat de l'exercice	-311 687 €
Excédent reporté exercice année N-1	324 430 €	Déficit ou excédent reporté exercice année N-1	332 437 €
Résultat cumulé année N	438 947 €	Résultat cumulé	20 750 €
		Correction sur provisions semi-budgétaires	0 €
		Résultat global	20 750 €
Résultat de clôture : 459 697 €			
		Reste à réaliser	165 949 €
Résultat de clôture avec reste à réaliser : 625 646 €			

LES CHIFFRES CLÉS DU BUDGET

- Budget prévisionnel : 10 030 661 €
- Résultat de clôture : 459 697 €
- Dotations de fonctionnement : 1 647 656 €
- Financements du programme d'actions : 1 894 700 €

Le compte administratif 2013 dégage, après reprise du résultat 2012, et financement des reports un résultat de clôture positif de 459 697 euros. Le résultat de clôture 2013 intègre plusieurs éléments :

- l'exécution financière 2013
- la reprise des résultats 2012 en section de fonctionnement et d'investissement
- le rattachement des charges et produits à l'exercice
- l'inscription de la dette due à l'AREA PACA (623 000€) en restes à réaliser, puisque 50 000€ a été remboursé en 2013

Le déficit d'investissement 2013 s'explique par la réalisation de grosses opérations de travaux sur l'exercice (rénovation du Musée de la Camargue, Projet des sentiers de l'eau, programme Life + MC Salt...). Le niveau des restes à réaliser en dépenses est de 943 230 € à fin 2013, niveau des restes à réaliser en recettes est de 1 109 179 €.

Le résultat de la section d'investissement témoigne de l'importance des projets d'équipements portés par le Parc naturel régional de Camargue, et d'une capacité à saisir les opportunités de financements pour les mener à bien.

Dotations de fonctionnement

Les dotations statutaires des membres ont augmenté de 2% par rapport à 2012, conformément aux statuts, et la participation de l'Etat est restée stable à 150 000€.

Financement du programme d'actions

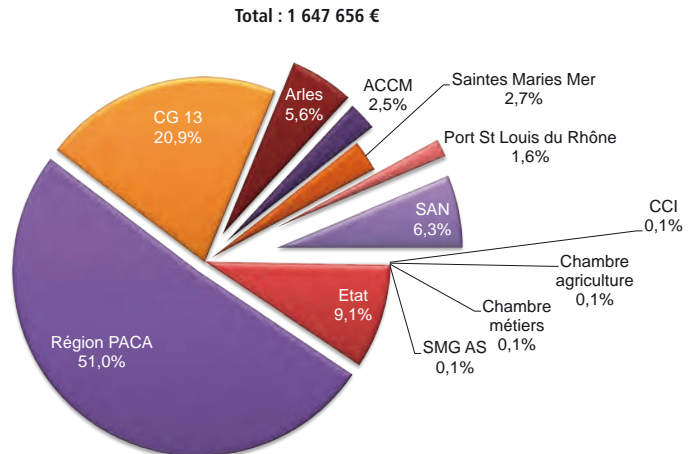
Pour la première année, l'Union européenne devient le premier financeur du programme d'actions du Parc (841 852€); notamment en raison de gros encaissements liés aux programmes LIFE +, aux missions de réalisation des DOCOB et d'animation des 7 sites NATURA 2000, à la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable et à l'action LEADER sur le pays d'Arles.

La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur intervient financièrement sur l'ensemble du programme avec une participation à hauteur de 30%, alors que cette part était de 37 % en 2012.

La mise en œuvre, à titre expérimental, d'une convention pour le financement du programme d'actions annuelles en fonctionnement a permis de disposer de liquidités (acompte de 60%) pour la mise en œuvre du programme.

La part de l'Etat, soit 11%, porte essentiellement sur le financement complémentaire des postes chargés de l'animation des sites NATURA 2000, la poursuite du programme européen LIFE + Chiro Med, et la programmation culturelle. Il apporte également les financements liés aux recrutements d'emplois d'avenir et des contrats d'accompagnement à l'emploi, soit 41 160 €.

Répartition des dotations statutaires perçues des structures membres du Comité syndical et de l'Etat



Source : administration générale

L'Agence de l'eau a financé 2.5 ETP permanents ayant des missions en lien avec la gestion de l'eau (chargé de mission zones humides, chargés de mission eau et milieu marin) ainsi qu'une partie des études liées à la gestion future des terrains du Conservatoire du littoral. Elle intervient à hauteur de 150 607 € sur l'exercice 2013, soit 8%.

Le conseil général des Bouches-du-Rhône (7%) intervient toujours sur le financement du suivi de la démoustication ainsi que sur la gestion des anciens salins de Camargue (151 621 €).

La ville d'Arles (3%) a participé au financement de diverses actions (Inventaire du patrimoine bâti, conception & édition d'outils d'information...).

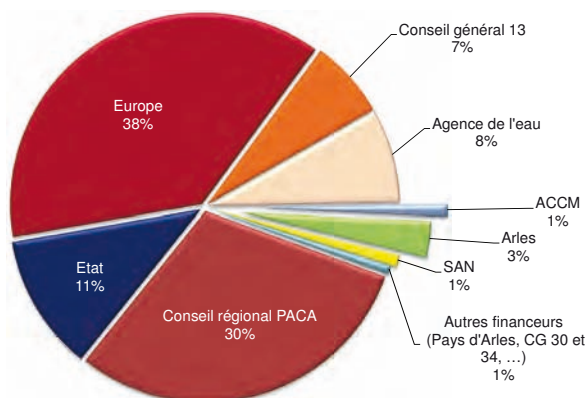
Enfin les Fondations MAVA et VEOLIA ont respectivement participé au financement de la gestion des terrains du Conservatoire du littoral confiés au Parc et la mise en place de la réserve marine (section investissement).

Financement du programme d'actions exercice 2013

(Section fonctionnement)

Total subventions perçues en 2013

1 894 700 €



Source : administration générale

Commentaires

- Aucun financement n'a été obtenu auprès des partenaires institutionnels pour la mission de secrétariat aux associations d'élevage ; l'autofinancement pris en charge par le Parc sur cette mission s'élève à 43 000 €.

La Provence - 17 juillet 2013

En Camargue, la nature regagne peu à peu du terrain

Aujourd'hui 50% du territoire est couvert par des zones humides ou des étendues d'eau libre



Le Camarguais sont les premiers acteurs de la défense de leur territoire.

Le territoire de la Camargue est aujourd'hui couvert à 50% par des zones humides ou des étendues d'eau libre. Cette situation est le résultat de plusieurs décennies de travaux de réhabilitation des zones humides dégradées.

PETIT LENQUE

Que trouve-t-on dans le Delta ?

Le Delta du Rhône est un territoire riche en biodiversité. On y trouve de nombreuses espèces animales et végétales, ainsi que de nombreux habitats naturels.

La Provence - 17 mai 2013

Le tourisme pèse 210 millions d'euros en Camargue

Le Parc naturel mise aujourd'hui sur le tourisme durable pour assoir son image de marque



Le tourisme durable est devenu un enjeu majeur pour le Parc naturel régional de Camargue.

Le tourisme durable est devenu un enjeu majeur pour le Parc naturel régional de Camargue. Les acteurs du territoire travaillent ensemble pour promouvoir ce type de tourisme.

20 professionnels du tourisme engagés dans une démarche respectueuse



Ces 20 professionnels du tourisme sont engagés dans une démarche respectueuse de l'environnement.

Arles Info - février 2013

DOSSIER

Contrat de delta Camargue : 63 ACTIONS POUR PRÉSERVER L'EAU

Après dix ans de préparation, le Contrat de Delta Camargue est officiellement lancé. Ce contrat vise à préserver l'eau et à améliorer la qualité de l'environnement dans la région.

César - octobre 2013

Le Parc Régional de Camargue : une relation homme-nature unique au monde

Le Parc Régional de Camargue est un territoire unique où l'homme et la nature sont étroitement liés. Cette relation a permis de créer un patrimoine culturel et naturel exceptionnel.

La Provence - 17 octobre 2013

Une encyclopédie pour tout savoir sur la Camargue

L'ouvrage, auquel ont contribué 150 auteurs, sort en librairie aujourd'hui



Cet ouvrage de référence sur la Camargue est disponible en librairie.

La Provence - 18 janvier 2013

Mercredis gourmands à l'étang aux Saintes

Les mercredis gourmands à l'étang aux Saintes sont un événement annuel qui réunit de nombreux amateurs de cuisine traditionnelle.

Coopération. Les parcs naturels de Camargue et du Verdon accueillent des jeunes pour découvrir la vie locale.

Les parcs naturels de Camargue et du Verdon accueillent des jeunes pour découvrir la vie locale et les traditions de ces régions.

La Marseillaise - 17 octobre 2013



L'occasion de découvrir le musée après un an de rénovation.

Ares. Le parc régional de Camargue met les petits plats dans les grands. Un territoire en fête

Le Parc régional de Camargue met les petits plats dans les grands. Un territoire en fête avec de nombreuses animations et événements.

La Marseillaise - 17 mars 2013



Jeunes de Camargue et du Verdon réunis pour la photo-session.

Un échange fructueux et solidaire

Un échange fructueux et solidaire entre les jeunes de Camargue et du Verdon. Ils ont travaillé ensemble pour découvrir la vie locale et les traditions de ces régions.

La Provence - 20 mars 2013

Beauduc : les mêmes règles du jeu que l'an dernier

Le dispositif, qui induit restrictions d'accès sur le site et partage des usages, reconduit cet été



Le site de Beauduc est toujours accessible malgré les restrictions d'accès.

Le retour à la "naturalité" sur les terrains du conservatoire

Le retour à la "naturalité" sur les terrains du conservatoire. Les gestionnaires travaillent pour restaurer l'écosystème et favoriser la biodiversité.

La Provence - 31 mai 2013

La toiture de la cabane de gardian se fait une beauté

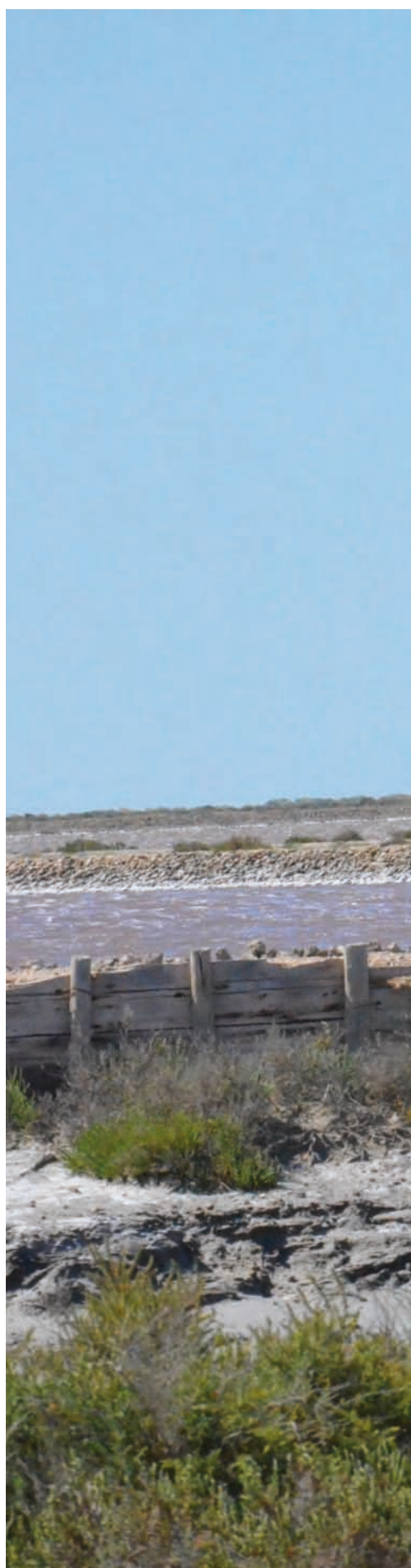
ArceholzMetal est mécène de la rénovation de la cabane construite en 1978



Les bénévoles travaillent à la rénovation de la cabane de gardian.

Une cabane accueillie et respectueuse de l'environnement

Une cabane accueillie et respectueuse de l'environnement. Le projet vise à restaurer un patrimoine architectural tout en protégeant la nature.



Sommaire détaillé

ZOOM SUR... l'évolution de l'occupation du sol en Camargue	20
EAU	22
Plan d'adaptation au risque d'inondation	22
Réserve marine dans le golfe de Beauduc	23
LITTORAL ET MILIEU MARIN	23
Les actions du Parc en mer : premier bilan du programme 2011-2013	25
ESPACES NATURELS	26
Réseau européen NATURA 2000	26
Plan de gestion des espaces naturels et des espèces	31
AGRICULTURE	34
Agriculture durable	34
TOURISME	36
Charte européenne de tourisme durable	36
Tourisme durable	36
PATRIMOINE CULTUREL	38
Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue	38
Regard sur... le Musée de la Camargue	39
GOVERNANCE	42
Regards d'habitants	42
Démarche participative du Conseil de Parc	42
Animations territoriales	43
URBANISME, HABITAT, PAYSAGE	44
Charte de paysage et d'urbanisme	44
Découvrir... le Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur	45
INFORMATION, SENSIBILISATION ÉDUCATION AU TERRITOIRE	46
Réseau d'éducation au territoire	46
Retour sur... l'échange interparcs Camargue-Verdon	47
Supports d'information et d'accueil	48
Observatoire du territoire : suivi du paysage et du patrimoine bâti	50
Développement de l'économie rurale et accès aux services	51
ÉCONOMIE LOCALE, SERVICES À LA POPULATION ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	51
Réserve de biosphère de Camargue et convention Ramsar	53
COOPÉRATION	54
Coopération à l'international	54
Liste des opérations conduites en 2013	55



ZOOM SUR... l'évolution de l'occupation du sol en Camargue (1991-2011).

L'état de l'occupation du sol est désormais une donnée indispensable à la connaissance du territoire et à la prospective territoriale. Le Parc a réalisé en 2011 la cinquième cartographie de l'occupation du sol sur son territoire après celles de 1991, 1996, 2001 et 2006.

Si la cartographie du territoire permet de rendre compte de son état à un moment donné, une couverture régulière permet de suivre, voire d'anticiper, les évolutions et les mutations susceptibles d'intervenir sur des milieux sensibles accueillant une grande diversité de pratiques et d'adapter les actions à mettre en oeuvre sur le territoire.

L'analyse produite en 2013 porte sur l'évolution du territoire camarguais depuis 20 ans.

NB: l'état de l'occupation du sol 2011 a été étudié sur le périmètre classé en Parc en février 2011 alors que les études diachroniques l'ont été uniquement sur l'île de Camargue.

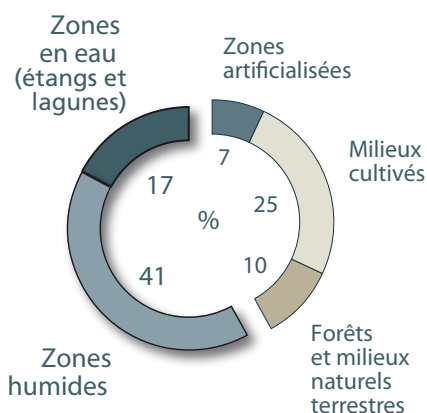
Des données aériennes verticales collectées au printemps 2011 ont été utilisées, rendant la base de données plus précise que lors des campagnes précédentes (exploitables au 1/5000 contre 1/50 000 pour l'état 1991).



Les chiffres clés de l'occupation du sol 2011

TERRITOIRE DU PARC (limité au trait de côte) :
100 000 ha

Milieux naturels	68% du territoire, soit 68 000 ha
Zones humides et zones en eau	85% des espaces naturels et 58% du territoire, soit 58 000 ha
Forêts et milieux naturels terrestres (prairies naturelles, boisements, plages et dunes)	10 200 ha
Milieux cultivés	25% du territoire soit 25 000 ha
Zones artificialisées (zones urbanisées, réseaux routiers...)	7% du territoire soit 7 000 ha



Le document de synthèse et la carte de l'état de l'occupation du sol sont consultables et téléchargeables sur le site Internet et sur le système d'information territorial du Parc :

www.parc-camargue.fr
www.pnrpaca.org

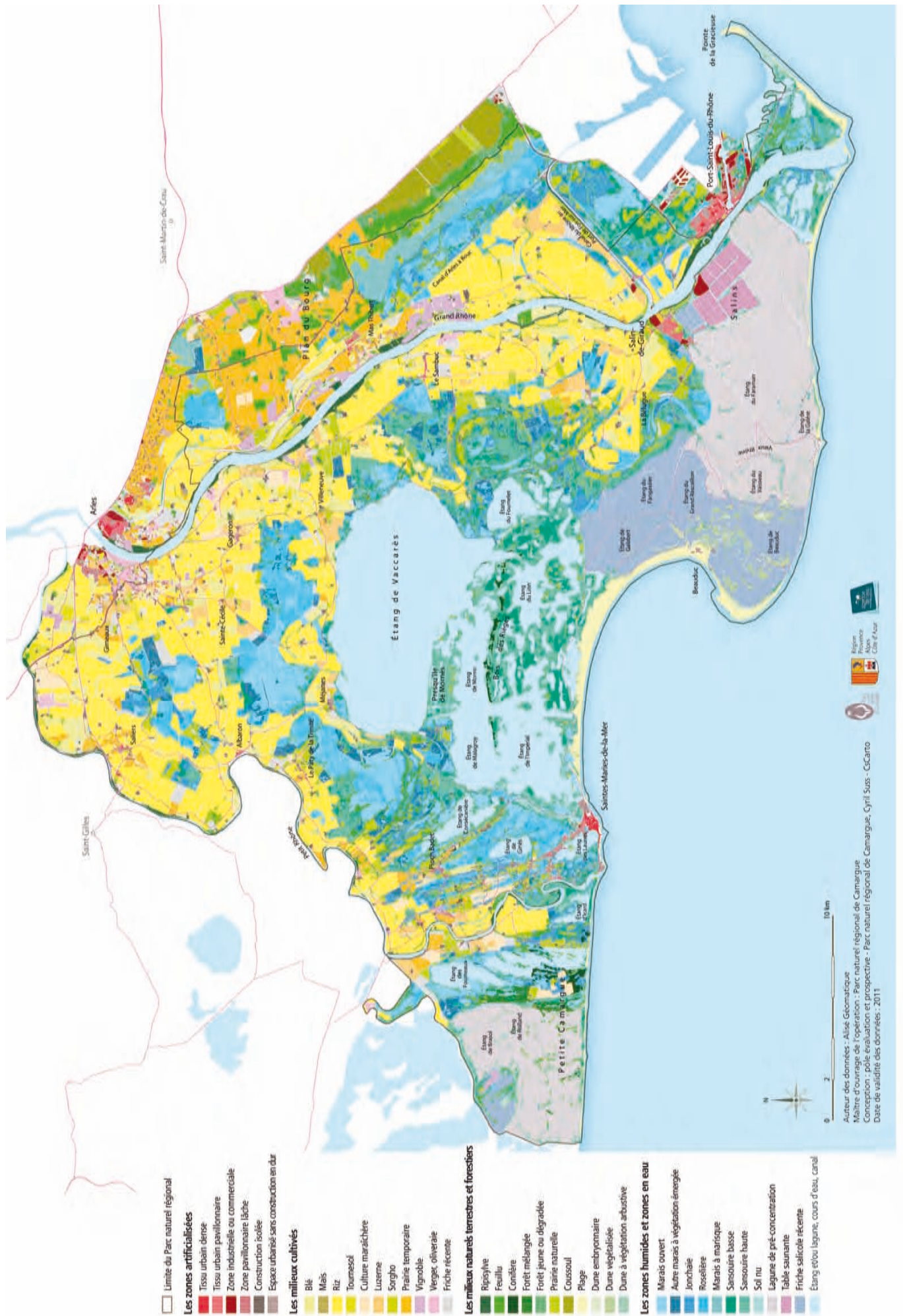
Conclusion de l'étude diachronique 1991-2011

L'évolution à long terme sur l'île de Camargue (1991-2011) montre une stabilité de la proportion des milieux naturels, agricoles et salicoles. Si les surfaces évoluent peu globalement, des remaniements sont observés dans l'espace.

Depuis 1991, l'analyse spatiale montre une progression de 3 500 ha de friches anciennes (classées en 2011 dans les milieux naturels) localisées principalement autour des grands ensembles de milieux naturels déjà identifiés en 1991, contribuant ainsi à les rendre plus vastes et moins morcelés en 2011. 1 900 ha de ces friches anciennes tendent vers des milieux humides et plus de 1 600 ha vers des prairies naturelles.

L'évolution de ces 20 dernières années contraste ainsi avec les profondes mutations qui se sont opérées dans le delta du Rhône au cours des décennies précédentes, à la suite de l'expansion rizicole et de l'industrialisation dans les années 1960, puis de l'urbanisation touristique dans les années 1970.

Ce renversement de tendance reste toutefois fragile car ces friches anciennes pourraient être, selon la conjoncture, remises en culture. Au-delà de cette tendance quantitative, l'évolution qualitative mériterait d'être approfondie. La qualité des milieux « naturels » issus de ces friches agricoles anciennes dépend en effet de leur usage et de l'intensité ou du degré d'artificialisation de cet usage. Des prairies naturelles sur-pâturées ou des marais fortement artificialisés gérés dans un but exclusivement cynégétique (endiguement, gestion cloisonnée de l'eau) sont des milieux classés "naturels" mais qui ne permettent pas pour autant le développement d'une flore et d'une faune diversifiées.



□ Limite du Parc naturel régional

Les zones artificialisées

- Tissu urbain dense
- Tissu urbain pavillonnaire
- Zone industrielle ou commerciale
- Zone pavillonnaire bâchée
- Construction isolée
- Espace urbanisé sans construction en dur

Les milieux cultivés

- Blé
- Maïs
- Riz
- Tournesol
- Culture maraichère
- Luernie
- Sorgho
- Prairie temporaire
- Vignoble
- Verges, oliveraie
- Friche récente

Les milieux naturels terrestres et forestiers

- Ripisylve
- Feuillu
- Conifère
- Forêt mélangée
- Forêt jeune ou dégraillée
- Prairie naturelle
- Coussoul
- Plage
- Dune embryonnaire
- Dune végétalisée
- Dune à végétation arbustive

Les zones humides et zones en eau

- Marais ouvert
- Autre marais à végétation émergée
- Jonchale
- Roselière
- Marais à marisque
- Saisonne basse
- Saisonne haute
- Sol nu
- Lagune de pré-concentration
- Table saunante
- Friche salicole récente
- Étang et/ou lagune, cours d'eau, canal

Auteur des données : Alisé Géomatique
 Maître d'ouvrage de l'opération : Parc naturel régional de Camargue
 Conception : pole evaluation et prospective - Parc naturel régional de Camargue, Cyril Stos - CScano
 Date de validité des données : 2011



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



EAU



Plan d'adaptation au risque d'inondation

AMBITION 1 - Gérer le complexe deltaïque en intégrant les impacts du changement climatique

Etude «Amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire»

Cette étude, dont l'objectif est de définir les moyens d'améliorer l'évacuation des eaux (ou "ressuyage") de Camargue, a été finalisée en 2013 selon le calendrier prévu.

La simulation hydraulique des états "aménagés" et la définition du schéma d'aménagement, ont été notamment réalisées, avec l'appui du comité technique et de la commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques du Parc.

Plusieurs opérations sont préconisées, pour un montant total estimé à ce stade entre 6 et 7 millions d'euros:

- réhabilitation des stations de pompage d'Albaron (avec augmentation de capacité) et de Pierre du Lac,
- augmentation de la capacité d'évacuation gravitaire à la mer (pertuis)
- mise en place de compléments au réseau de mesure (niveaux, débits, ...) et d'un règlement d'eau.

Les rapports finaux d'étude (2 volumes : phase 1 et phase 2) ont été rassemblés dans une note de synthèse à destination d'un public non technique.

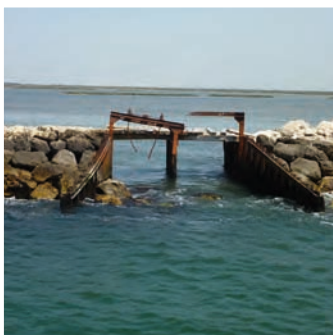
La Commission "Gestion de l'eau" du Parc a été réunie en octobre 2013 pour la présentation des conclusions de l'étude.

Partenaires :

- Europe FEDER
- Etat - DDTM
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Tour du Valat
- SYMADREM
- Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales autorisées

Dépenses réalisées : 314 000 €

Etat d'avancement :



INSTANCES CONCERNÉES

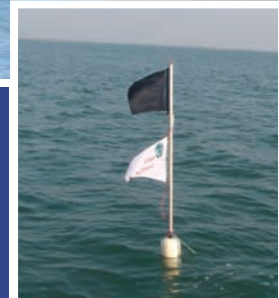
- Comité de delta Camargue
- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse, pêche
- Commission protection de la nature, études et recherches scientifiques





Réserve marine dans le golfe de Beauduc

AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle



LITTORAL ET
MILIEU MARIN

Réserve marine dans le golfe de Beauduc

L'arrêté ministériel de création du cantonnement de pêche a été signé le 25 septembre 2013 et publié au JO le 30/10/2013.

Une convention de partenariat cadre (2013-2018) et une convention d'application (2013-2015) ont été signées en octobre 2013 entre l'institut océanologique méditerranéen, le GIS posidonie et le Parc pour la programmation scientifique et le suivi. Un partenariat est prévu avec Phares et Balises pour la pose, la location et l'entretien de 6 balises de délimitation (balisage prévu en 2014); un partenariat avec la prud'homie de Martigues est prévu pour les pêches scientifiques début 2014.

Des moyens nautiques ont été acquis et des tournées de surveillance ont été organisées pour former le personnel concerné (messages à transmettre, utilisation du matériel) et faire des repérages sur le site (fréquentation, accès...). En décembre 2013, une rencontre a eu lieu avec les pêcheurs plaisanciers et les agents du port pour leur présenter le projet et explorer les partenariats possibles avec les pêcheurs professionnels sur les suivis. Le dossier balisage pour la commission nautique locale a été réalisé.

Un mini-reportage de France 3 et un article pour la revue des Parcs naturels régionaux, repris dans la Provence, ont relayé cette opération dans les médias.

■ Expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles

Afin de favoriser le rôle de nurserie de la réserve, des structures permettant de concentrer les juvéniles (plusieurs modules de 5 m³ amovibles) seront expérimentés dans la réserve et en périphérie. Ils permettront d'augmenter les chances de survie des juvéniles de poissons (en temps normal 90% n'atteignent pas l'âge adulte à cause de la prédation) et donc le rendement naturel de la zone. Les études préparatoires seront lancées dès janvier 2014.

Partenaires :

- Europe
- Etat - DDTM
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Direction interrégionale de la mer
- Groupement d'intérêt scientifique Posidonies
- Prud'homie de pêche de Martigues
- Véolia

Dépenses globales prévues: 200 000 €
+ 100 000 € (nurseries)

Etat d'avancement :



QUELQUES INDICATEURS

- Arrêté ministériel de création d'un cantonnement de pêche dans le golfe de Beauduc signé le 25 septembre 2013
- 450 ha de cantonnement de pêche dans le golfe de Beauduc

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Commission gestion de l'eau et des milieux aquatiques, chasse et pêche
- Comité de delta Camargue
- Comité de pilotage sites Natura 2000



Les actions du Parc en mer : premier bilan du programme 2011-2013

Une convention cadre signée le 15 mai 2011 avec l'Etat (représenté par Le Préfet maritime de la Méditerranée, Le Préfet de région Provence Alpes Côte d'Azur, Le Préfet des Bouches-du-Rhône) permet au Parc de participer à des actions en mer durant toute la durée de validité du classement du territoire en « parc naturel régional ».

Cette convention définit cinq priorités d'actions contribuant à la réalisation des orientations de la charte et répondant aux enjeux recensés :

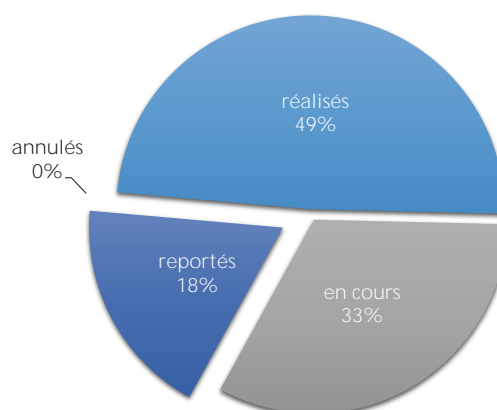
- Prendre en compte les risques côtiers
- Lutter contre les pollutions marines
- Préserver la biodiversité marine
- Gérer les ressources halieutiques
- Gérer les usages, notamment de loisirs

Une première convention d'application a défini pour la période 2011-2013 un programme d'actions pour l'espace maritime au droit du littoral du parc.

Le comité de suivi de ces conventions, dont le secrétariat est assuré par le Parc en lien avec la DREAL, s'est réuni en novembre 2013 pour valider le bilan de la mise en œuvre du programme d'actions et préparer le renouvellement de la convention d'application pour 3 ans (2014-2016).

Plusieurs actions ont été engagées soit par le Parc, soit par l'Etat, pour « prendre en compte les risques côtiers » : élaboration des documents d'urbanisme et de la stratégie de lutte contre les risques, suivi de

Etat d'avancement des 49 engagements pris dans la convention d'application par l'Etat ou le Parc (situation fin 2013)



Pour « lutter contre les pollutions marines », des actions du Parc ont permis de poser les premières pierres d'une stratégie de lutte participative à l'échelle de la Camargue (chaîne d'alerte, formation pratique, préparation d'une fiche-réflexe, sensibilisation des communes). L'Etat y a été associé de même qu'il a associé le Parc à ses actions (atlas de sensibilité).

De nombreuses initiatives ont été menées afin de « préserver la biodiversité marine en Camargue » :

- amélioration des connaissances et des impacts des activités,
- mise en œuvre de Natura 2000 (sites « Camargue » et « bancs sableux de l'Espiguette »),
- création de nouvelles zones protégées avec des résultats directs (augmentation de la surface herbiers, de la nidification des sternes naines).

Afin de gérer les ressources halieutiques, le Parc, accompagné par l'Etat, a animé, entre 2011 et 2013, un important dispositif de concertation et d'expérimentations visant à la création d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc. Il a également conduit plusieurs opérations de pair avec la gendarmerie maritime, la brigade mixte fluviale et côtière pour relever des infractions au chalutage dans les 3 milles.

Pour répondre à « la gestion des loisirs nautiques », la cinquième priorité d'action retenue dans le programme d'action 2011-2013, le Parc a coordonné un important travail de gestion des accès et des usages de la plage de Beauduc en étroite relation avec l'Etat, et a fait réaliser les études préalables à l'aménagement d'une aire de stationnement sur la plage de Piémanson (fin 2013 le projet était toujours suspendu à la maîtrise foncière de la zone concernée). Le Parc a mobilisé chaque année depuis 2011 une équipe d'écogardes (avril/septembre) pour la surveillance des plages et la sensibilisation à l'environnement. L'Etat de son côté a poursuivi les contrôles notamment à travers l'unité amphibie de la gendarmerie maritime.

Principaux partenaires des actions en mer:

- Services de l'Etat :
 - DIRM,
 - DDTM,
 - DREAL,
 - préfecture maritime,
 - gendarmerie maritime
- 8 agents du Parc :
 - coordination générale du programme de la mission « littoral et milieu marin »
 - contribution des missions «gestion des terrains», et surveillance (écogardes), «système d'information géographique et territorial», « Natura 2000 Camargue », « eau »
- Partenariats techniques et/ou financiers :
 - Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
 - Agence de l'eau,
 - Agence des aires marines protégées
 - Conservatoire du littoral
 - Véolia



Emplein à Beauduc



Zostère marine



Chalutier en acte de pêche dans les 3 milles



Infraction à Beauduc



Réseau européen NATURA 2000

AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Actions de surveillance et de protection de la biodiversité patrimoniale et emblématique de Camargue

Afin de détecter le plus rapidement les colonies de sternes naines sur les zones à risque, deux à trois passages hebdomadaires sont réalisés pendant la période d'installation (de mi-mai à mi-juin), sur l'ensemble des plages du Parc.

Le nombre de couples enregistré cette saison reste dans la fourchette basse par rapport aux effectifs reproducteurs comptabilisés depuis le début des années 2000. Malgré une fluctuation annuelle toujours importante, on observe une baisse assez marquée des effectifs depuis 2011, année où le nombre de couples était plutôt important et se rapprochait des effectifs reproducteurs observés dans les années 90.

Sur le Grand Plan du Bourg, trois colonies de Sternes naines ont produit des poussins volants. Sur l'île de Camargue, 3 colonies, dont deux protégées par des enclos (Saintes-Maries-de-la-Mer et Pointe de Beauduc), ont également produit des poussins. En 2013, on enregistre une baisse du nombre de couples par rapport à 2012 et l'effectif régional est, après 2008, le moins important depuis le début des suivis. Le nombre de couples installés sur le territoire du Parc montre une forte variabilité interannuelle. Le nombre de sites occupés est stable et reste proche de la moyenne observée depuis 2006.

Deux opérations de protection ont été menées en Camargue cette année. La première, comme en 2012, a été mise en place sur la propriété de l'Amarée, sur la partie ouest des Saintes-Maries-de-la-Mer. La deuxième opération s'est déroulée dans le cadre du LIFE+ MC-SALT sur la pointe des Sablons, dans le golfe de Beauduc.

Malgré la diminution du nombre de couples et le faible succès de la reproduction enregistré à l'échelle de la Camargue cette saison, les résultats positifs obtenus cette année découlent essentiellement des mesures de protection et des aménagements mis en place depuis 2009 dans le cadre du programme de conservation des laro-limicoles coloniaux. Cependant, ils ne représentent qu'une solution provisoire puisque, à moyen terme, ces aménagements seront probablement colonisés par d'autres espèces plus compétitives comme ce fut le cas cette année sur le They de Roustan et le Domaine de la Palissade (Avocette et Sterne pierregarin).

Il est nécessaire d'agir pour maîtriser la circulation des véhicules à moteur et le développement anarchique de la fréquentation touristique sur l'ensemble des plages de Camargue. La protection des colonies sur les plages ne peut être pérenne et efficace sur le long terme que si un effort important de sensibilisation du public et des usagers réguliers est réalisé dans le même temps. Depuis 2011, des écogardes sillonnent les plages au cours de l'été. Leur rôle a été de sensibiliser les personnes rencontrées sur les attitudes à adopter sur le site (respect de la faune, de la flore et des milieux, mesures de sécurité). Les écogardes ont notamment participé à la mise en place des protections de la colonie de Sterne naine, dans le cadre du LIFE+ MC-SALT. A cette occasion, ils ont été informés sur la problématique liée à la nidification des sternes naines. Plusieurs actions de vulgarisation (interventions auprès des scolaires, et animations sur les plages) sont également envisageables pour compléter celles des écogardes. Depuis juillet 2013, le LIFE+ ENVOLL, porté par les Amis des Marais du Vigueirat, viendra compléter et renforcer les actions mises en place et en développer de nouvelles.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Commune Arles
- Commune Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Commune Saintes-Maries-de-la-Mer
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Gendarmerie de Salin-de-Giraud
- Habitants propriétaires du Parc
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Syndicat mixte de gestion du domaine de la Palissade
- Tour du Valat

Dépenses globales prévues : 244 500 €

Etat d'avancement :



Animation 2011-2014 des sites Natura 2000 CAMARGUE

Pour sa deuxième année d'animation, le site Natura 2000 «Camargue», a poursuivi la mise en œuvre du document d'objectifs. Cette activité s'est traduite par la reconduction de 107 contrats de mesures agri-environnementales couvrant pas moins de 6 438 ha de terres et 164 743 mètres de linéaires de haies et de fossés. En complément, 4 demandes de contrats Natura 2000 ont été déposées pour mener des travaux de restauration de milieux naturels.

En tant que structure animatrice, le Parc a également été sollicité sur 10 dossiers pour évaluer les impacts de projets d'aménagement et de manifestations culturelles et sportives. En complément de cette assistance, le Parc a souhaité accompagner au mieux les organisateurs d'événementiels, en mettant à leur disposition un guide-conseil et une charte des manifestations écoresponsables.

Plusieurs opérations de communication ont été menées afin d'informer le grand public des actions menées dans le cadre de l'animation du site Natura 2000 et de les sensibiliser à la préservation de la biodiversité.

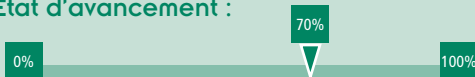
Ainsi la 3ème lettre d'information Natura 2000 est parue durant l'été 2013 ; elle est disponible en téléchargement sur le site internet du Parc : www.parc-camargue.fr sur lequel des pages dédiées spécifiquement à chacun des sites Natura 2000 sont consultables. Enfin 3 panneaux d'exposition ont été préparés afin de mieux faire connaître les deux sites Natura 2000 marins bordant les littoraux camarguais.

Partenaires :

- Europe FEDER
- Etat DDTM, DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Préfecture 13, Agence de Services et de Paiement
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Commune d'Arles
- Commune Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Agence de l'eau RMC
- Agence des aires marines protégées
- Agriculteurs professionnels
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Association des amis Parc ornithologique du Pont de Gau
- Conservatoire du littoral
- Grand port maritime de Marseille
- Groupe Chiroptères de Provence
- Groupe Salins
- Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Syndicat mixte de gestion du domaine de la Palissade
- Syndicat des riziculteurs de France et filière
- Tour du Valat

Dépenses globales prévues : 244 000 €

Etat d'avancement :



QUELQUES INDICATEURS

- 2 opérations de protection des colonies menées en 2013
- 107 contrats MAE couvrant 6 440 ha de terres et 164 743 mètres linéaires de haies et de fossés.
- 4 contrats Natura 2000 site « Camargue » déposés

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission protection de la nature, études et recherches scientifiques
- Comité de pilotage sites Natura 2000



Animation du site Natura 2000 Marais d'Arles et de la Vallée des Baux

L'année 2013 marque la fin de la première phase d'animation du site Natura 2000 «Trois Marais».

L'animation de la campagne de renouvellement des mesures agri environnementales (MAE) sur le site, en partenariat étroit avec la Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône a conduit au dépôt de 7 dossiers, pour 346 ha de milieux pâturés et 3517 ml de fossés et haies.

Un seul Contrat Natura 2000 a été déposé en 2013 par les Amis des Marais du Vigueirat, pour des travaux d'amélioration de la gestion hydraulique.

Les travaux liés au projet de réhabilitation de mares temporaires dans le cadre d'un appel à projet ministériel et les sites liés aux contrats Natura 2000 validés en 2012 ont été entrepris.

Plusieurs animations ont été réalisées :

- une visite de terrain dans le cadre de la journée mondiale des zones humides a été organisée pour le grand public,
- dans le cadre du Comité de consultation du SCOT Ouest-Etang de Berre, une présentation des enjeux écologiques du site du Caban a été faite aux membres de cette commission,
- dans le cadre du suivi des projets du territoire.

Plusieurs outils de communication à destination du grand public ont été élaborés, dont une plaquette et des posters illustrant et expliquant le fonctionnement et les richesses du site.

Plusieurs dossiers d'aménagement et de gestion du territoire concernant le site ont été suivis, dont :

- le plan de gestion piscicole et astacicole (élevage d'écrevisses) de l'étang du Landre,
- le projet de contournement autoroutier d'Arles et notamment la participation aux réunions de travail sur la définition des mesures compensatoires du projet ainsi que le suivi d'une étude spécifique des laurons situés sur le tracé et aux alentours,
- l'élaboration de la trame verte et bleue du SCOT du Pays d'Arles.

Enfin, plusieurs plans nationaux d'actions d'espèces menacées ont été suivis, dont :

- le plan national d'action (PNA) Loutre,
- le PNA Cistude,
- le PNA Butor étoilé.

Plusieurs actions ont été menées dans le cadre de la mise à jour des données écologiques du site et de l'amélioration des connaissances du site :

- actualisation de la cartographie des habitats,
- inventaires ponctuels des passereaux paludicoles,
- suivis de la flore patrimoniale.

Partenaires :

- Etat (DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur)
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- Conservatoire des espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Parc naturel régional des Alpilles
- SYMCRAU
- Tour du Valat

Dépenses globales prévues : 180 000 €

Etat d'avancement



LIFE+ MC-SALT

L'année 2013 a vu la finalisation des études préliminaires du projet (modélisation du fonctionnement hydraulique, installation et suivi de matériel de mesures scientifiques notamment) en lien avec la notice de gestion des terrains du Conservatoire du littoral «Etangs et marais des salins de Camargue».

Parallèlement, les premiers travaux liés à l'amélioration des conditions de nidification des oiseaux ont été réalisés au printemps sur les plages de Beauduc afin de favoriser la nidification des colonies de sternes naines. Ces aménagements, conjoints à la mise en œuvre d'un plan de gestion des usages et des accès des plages et d'une zone de protection de biotope (APPB Beauduc) ont permis de rétablir avec succès la nidification de cette espèce dès cette première année.



QUELQUES INDICATEURS

- 7 dossiers MAE déposés en 2013 concernant 346 ha et 3517 ml
- 1 Contrat Natura 2000 Marais d'Arles et de la vallée des Baux déposé en 2013
- 443 ha en zone de protection de biotope (Pointe des Sablons à Beauduc)

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission protection de la nature, études et recherches scientifiques
- Comité de pilotage sites Natura 2000



Les études préliminaires et demandes d'autorisation réglementaires des travaux hydrauliques ont été confiées au bureau d'études EGIS EAU pour une réalisation effective en 2014. Ces travaux permettront de rétablir une connectivité hydraulique gravitaire dans les anciens salins en lien notamment avec les enjeux de reproduction de la colonie de Flamants roses de l'étang du Fangassier (des travaux de restauration de l'îlot de nidification seront réalisés en 2014).

Les travaux seront orientés principalement sur la restauration de la gestion hydraulique considérant que l'action de la mer (entrées marines) sur le secteur laguno-marin permet à elle seule la renaturation des habitats naturels (naturalité des habitats lagunaires ou dunaires).

Parallèlement, des posters de présentation du programme LIFE ont été réalisés et un atelier technique s'est tenu en avril 2013 à Pomorie en Bulgarie entre les partenaires internationaux du programme.

Des retards de programmation ont été enregistrés, notamment dus aux profondes modifications hydrologiques et géomorphologiques du site en lien avec les entrées marines et ruptures de digues découlant des tempêtes de mars et décembre 2013.

Les actions de communication devront être poursuivies en lien avec la concertation menée à Salin-de-Giraud dans le cadre du projet de démocratie participative mené en 2014 et 2015 dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation de France.

Partenaires :

- Europe
- Etat
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence de l'eau RMC
- Groupe Salins
- Tour du Valat
- Bulgarie : Green Balkans (ONG) sur le site du lac de Pomorie (mer noire)
- Italie : Parc régional du delta du Pô
- Sardaigne : Parc naturel régional de Molentargius-Saline

Dépenses globales prévues : 700 000 €

Etat d'avancement



LIFE + Chiro Med « conservation et gestion intégrée du Grand Rhinolophe et du Murin à oreilles échancrées sur le secteur Camargue, Alpilles, gorges du Gardon ».

■ AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LES ESPECES

Les analyses génétiques ont permis de mettre en évidence des populations de Grand Rhinolophe ayant des profils génétiques différents sur l'ensemble du territoire.

Les prospections hivernales de gîtes dans les gorges du Gardon se sont achevées en mars 2013 et les prospections estivales sur les secteurs du Plan du Bourg et des Alpilles ont été réalisées l'été 2013.

Un tutoriel a été produit permettant de décrire les différentes étapes de la procédure d'élaboration d'un modèle paysager permettant à la fois d'identifier les caractéristiques des terrains de chasse du Grand Rhinolophe et aussi de produire une carte prédictive des terrains de chasse potentiels autour de la colonie de parturition étudiée. Un modèle paysager prédictif est en cours d'élaboration.

Les analyses des restes d'insectes dans le guano ont permis de déterminer le régime alimentaire des deux espèces de chauves-souris en Camargue. Ces résultats permettent de cibler les habitats abritant les proies « clés » dans l'élaboration des objectifs de conservation.

■ ACTIONS CONCRETES DE CONSERVATION

Concernant l'action d'aménagement de bâtiments pour les rendre favorables à la reproduction, les travaux à la Tour du Valat et à la Chapelle blanche ont été réalisés au printemps 2013. La construction de la Cabane de Rousty a malheureusement dû être abandonnée.

Le dispositif expérimental élaboré visant à faciliter le franchissement de la RN113 a été installé : une passerelle modulable sur le pont de la sortie n°10 de la RN113 « Saint Martin de Crau », pour établir une connexion abritée du vent et de la lumière entre le nord et le sud de la voie rapide, pour les chauves-souris.

Les comportements de franchissement routier des chiroptères au niveau des dispositifs de franchissement routier ont été évalués durant l'été 2013.

Un second dispositif d'avertissements sonores sur la RD572 sera mis en place avant la fin du programme LIFE+ Chiro Med.

A ce jour, plus de 18 km de haies sur les 20 km prévus ont été plantés : 1625 mètres de linéaires ont été plantés sur les terrains du Conservatoire du Littoral et 9200 mètres linéaires sur le territoire de la Camargue gardoise en secteur privé.

Les plantations restantes et les remplacements des haies dégradées seront effectués début 2014.

■ ACTIONS DE SENSIBILISATION DU PUBLIC ET DE DIFFUSION DES RESULTATS

Parmi les actions de communication, ont été réalisées :

- une traduction en anglais du site internet et une plaquette sur les aménagements de gîtes.
- Les lettres d'information du programme LIFE+ Chiro Med, téléchargeables sur le site internet du programme www.lifechiromed.fr

Le Groupe Chiroptères de Provence a terminé la production du film « Une vie de Grand Rhinolophe ». Le film est également visible sur le site internet. Le Conseil général des Bouches-du-Rhône, gestionnaire des deux routes départementales ciblées pour l'expérimentation sur la problématique « routes et chiroptères », est très investi dans le projet. En effet, un programme sur le long terme visant à réduire les impacts écologiques locaux a été engagé. La démarche du LIFE+ Chiro Med s'inscrit donc pleinement dans les objectifs de la collectivité. A ce titre, l'implication du Conseil général des Bouches-du-Rhône a été récompensée par le prix « Infrastructures pour la Mobilité et Biodiversité » de l'IDRRIM (Institut des routes, des rues et des infrastructures pour la mobilité) en 2013.

Partenaires :

- Europe
- Etat DREAL Languedoc-Roussillon
- Etat DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil régional Languedoc-Roussillon
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Conseil général du Gard
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Centre d'études techniques de l'équipement Méditerranée
- Conservatoire du littoral
- Groupe Chiroptères de Provence
- Syndicat mixte des Gorges du Gardon
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise

Dépenses globales prévues : 740 000 €

Etat d'avancement



Elaboration du Plan de gestion des Marais de Port-Saint-Louis

L'opération a débuté en mars 2013 et s'est terminée par la validation officielle du plan de gestion le 15 novembre 2013.

L'objectif de cette démarche était d'organiser et de planifier les interventions de gestion sur le site et, en premier lieu, la pratique des écobuages. Le Parc et la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône ont ainsi travaillé de concert sur ce projet.

L'objectif était de réaliser ce plan de gestion de manière concertée en amont du projet. Les mesures et actions définies devaient respecter deux objectifs principaux :

- Le maintien ou l'amélioration de l'état de conservation des milieux naturels et des espèces présentes.
- Le maintien des activités pratiquées sur place.

Deux stagiaires en fin d'études ont travaillé durant 6 mois sur ce plan de gestion, avec le chargé de mission Natura 2000 du site «Trois Marais» du Parc et en collaboration avec la chargée de mission «Gestion des espaces naturels» de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

La méthode employée visait à établir un état des lieux, puis un diagnostic partagé du site afin de définir les mesures et actions à mener pendant les 5 prochaines années. Un important temps d'échanges et de rencontres sur le terrain avec les acteurs et usagers du site a permis d'étoffer les études et inventaires réalisés et de produire un diagnostic partagé. Le plan d'action a été élaboré selon le même principe, avec la même écoute et une réelle volonté de co-construction avec les acteurs, qui seront à terme directement concernés par les 68 actions concrètes qui ont été proposées.

Un Comité de suivi, animé par la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône est chargé d'évaluer les actions menées sur ce site.

Partenaires :

- Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Association des amis des Marais du Vigueirat

Dépenses globales prévues et réalisées :

8 800 €

Etat d'avancement



QUELQUES INDICATEURS

- 22 conventions signées avec des propriétaires ou gestionnaires pour l'aménagement de sites à chiroptères depuis 2008
- 1 arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) pris au tunnel d'Orgon
- 18 km de haies plantés sur les 20 km prévus
- Installation d'un dispositif de franchissement routier sur la RN113
- Production du film « Une vie de Grand Rhinolophe »

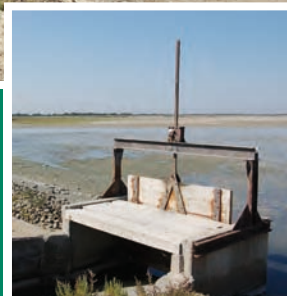
INSTANCES CONCERNÉES

- Comité de pilotage de l'opération (tous les partenaires et experts scientifiques)
- Comité de suivi de l'opération (partenaires techniques)





Plan de gestion des espaces naturels et des espèces AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle



ESPACES
NATURELS

Gestion des terrains du Conservatoire du littoral

L'année 2013 a été consacrée dans sa première partie à finaliser et valider la notice de gestion pour la période 2013-2016. Ce plan de gestion simplifié permet de fixer les orientations de gestion des étangs et marais des Salins de Camargue, dans une situation transitoire, dans l'attente de la finalisation des acquisitions foncières par le Conservatoire du littoral.

14 enjeux ont été identifiés dans la notice de gestion :

- La conservation des milieux dunaires
- Les lagunes
- La gestion globale de l'eau
- La reproduction des flamants roses
- La reproduction de petits charadriiformes coloniaux
- Le maintien des conditions favorables d'accueil des oiseaux d'eau
- La restauration des sansouires et des végétations des lagunes temporaires saumâtres
- Les milieux naturels liés à l'ancien bras du Rhône (roselières, pelouses, mares temporaires)
- Les usages
- La gestion du domaine public maritime
- Le patrimoine bâti
- La gouvernance de la gestion
- La gestion administrative, technique et financière
- La communication et la valorisation du site

Par ailleurs, en 2013, les actions ont pu être menées à leur terme, et ce, conformément aux objectifs fixés par le comité départemental annuel de gestion. Elles consistaient en :

- l'aménagement de deux entrées de site (une au sud, une au nord)

- la réalisation de travaux hydrauliques d'urgence permettant une meilleure maîtrise de l'exutoire du canal du Japon dans l'étang du Fangassier
- la poursuite des dispositifs de surveillance et de contrôle des usages sur l'ensemble du site
- la gestion du secteur Beauduc conformément aux orientations du plan de gestion annuel pour ce secteur
- la validation des travaux hydrauliques à réaliser en 2014 dans le cadre du programme LIFE+ MC SALT
- des plantations de haies dans le cadre du programme LIFE+ Chiro Med

Il faut ajouter à ces actions, les missions quotidiennes de gestion que sont la surveillance et la gestion courante des ouvrages hydrauliques et des infrastructures.

Partenaires :

- Etat (DDTM)
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Associations d'acteurs socioprofessionnels, d'habitants, d'activités et de loisirs
- Conservatoire du littoral
- Groupe Salins
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) réserve de Camargue
- Tour du Valat

Dépenses réalisées au 31/12/2013 : 130 000 €

Etat d'avancement



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS

Assistance à la prévention et la surveillance des espaces naturels littoraux de Camargue par une équipe d'agents de médiation environnementale - saison estivale 2013

Le travail des écogardes reste très important dans la gestion du site et dans la sensibilisation des usagers sur la réglementation ainsi que sur les bonnes conduites à adopter. Les actions d'information et de sensibilisation par les écogardes ont eu un impact positif sur le déroulement de la saison estivale 2013 sur le site de Beauduc.

Avant la mise en place de cette mission, les infractions constatées sur le site de Beauduc tenaient principalement dans la présence de véhicules à moteur dans les dunes. Ces pratiques ont eu un lourd impact sur le milieu naturel sensible. Aussi, la réglementation mise en place a-t-elle permis de réduire fortement la circulation de ces engins sur le site et sur la Pointe des Sablons.

L'action des écogardes a été de manière générale très bien perçue par les usagers, de même que la présence quasi-constante et conjointe des gardes du Conservatoire du littoral et des gendarmes sur le site aura permis de rassurer les usagers.

Le rôle de l'écogarde a évolué au fil du temps ; le point d'information installé dans l'ancien transformateur a été très apprécié par les usagers du site, de même que les patrouilles à cheval.

Partenaires :

- Etat (DDTM)
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Commune d'Arles
- Associations d'habitants
- Conservatoire du littoral
- Gendarmerie de Salin-de-Giraud et des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Tour du Valat

Dépenses réalisées : 58 000 €

Etat d'avancement

0%

100%

Distribution annuelle de plants d'arbres aux propriétaires et habitants du Parc (reboisement)

L'opération «reboisement» de 2013 s'est déroulée selon le même dispositif que les années précédentes. A partir du 1er octobre, une communication a été réalisée auprès des propriétaires et habitants du Parc et près de 500 dépliants ont été distribués par voie postale.

La journée de distribution des plants a eu lieu courant décembre. Cette année, seulement 52 personnes (morales et physiques réunies) ont participé à l'opération pour une distribution de 2928 plants. Les 3 espèces les plus distribuées ont été l'Atriplex, le Tamaris et le Cyprès de Provence.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Structures membres du Conseil de Parc

Dépenses réalisées au 31/12/2013 : 10 500 €

Etat d'avancement

0%

100%



QUELQUES INDICATEURS

- Réalisation de la notice de gestion des étangs et marais des salins de Camargue 2013-2016
- 509 infractions constatées par les écogardes sur les terrains du Conservatoire du littoral ou sur le domaine public maritime à Beauduc (en baisse par rapport à 2012 : 818)
- 2928 plants d'arbres distribués à 52 personnes (morales et physiques)

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques



Mise en œuvre d'un suivi pour mesurer les éventuels effets d'une démoustication opérationnelle sur le territoire du Parc

Les suivis scientifiques menés en 2013 sur la base des méthodologies validées pendant la phase expérimentale 2005-2011 et pendant l'année 2012 confirment les tendances observées à savoir un impact sur la chaîne alimentaire chez certains compartiments de la faune étudiée.

Capitalisant sur la poursuite des suivis entrepris lors de la précédente campagne d'échantillonnage, les 9 volets de cette étude ont permis de démontrer:

- Une baisse significative des chironomes adultes dans les roselières traitées, dont l'abondance s'apparente à celle observées dans les rizières en Camargue, toute pratique agricole confondue.
- Une baisse significative et croissante dans le nombre d'espèces et l'abondance des libellules sur les sites traités.
- La persistance d'un impact sur les invertébrés paludicoles dans les roselières où la démoustication fut interrompue en 2012 et 2013.
- L'absence d'impact d'un dispositif de 6 pièges à CO₂ ('mosquito magnet') sur une colonie d'hirondelles des fenêtres par examen du régime alimentaire des poussins.
- Un premier taux de colonisation de 40% des 40 nichoirs à chauve-souris, installés en 2012 sur l'ensemble des sites retenus pour ce suivi.
- Une diminution significative au Domaine de la Palissade de plusieurs espèces d'oiseaux associées aux milieux traités (alouette des champs, bergeronnette printanière, foulque macroule, canards colvert et chipeau, grèbes, huîtrier pie) qui coïncide pour certaines avec la période de mise en œuvre des opérations de démoustication et n'est pas observée sur d'autres espaces naturels de Camargue.
- Un état des lieux des différentes solutions anti moustiques accessibles et utilisées par les Camarguais.
- La volonté des acteurs du territoire de s'inscrire dans une démarche de concertation pour étudier les pistes permettant de réduire la production non-intentionnelle de moustiques.
- Une persistance avérée du Bti, avec prolifération des spores dans les roselières plusieurs mois après l'interruption des traitements.

Au vu des résultats obtenus s'il agira, si la démoustication devait se poursuivre, de:

- Prolonger les études sur le devenir du Bti dans les sédiments. A ce jour, les connaissances acquises demandent à être confirmées.
- Quantifier l'importance et les effets des démoustications « domestiques » qui persistent dans les secteurs traités et pour lesquelles peu d'informations sont disponibles à ce jour.
- Développer les études et les expérimentations de dispositifs alternatifs permettant la réduction de la nuisance chez les habitants.
- Proposer à l'opérateur EID Méditerranée de continuer d'affiner son mode opératoire pour mieux prendre en compte la spécificité des secteurs concernés (mosaïque de milieux, gestions de l'eau...) et pour mieux intégrer les contraintes des gestionnaires des espaces naturels.
- Qu'une évaluation annuelle des opérations de démoustication et des effets sur les réseaux trophiques soit maintenue.

Le conseil scientifique et d'éthique du Parc doit examiner prochainement les résultats des suivis 2013.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseils généraux des Bouches-du-Rhône, du Gard, de l'Hérault
- Communauté d'agglomérations Arles Crau Camargue Montagnette
- Entente interdépartementale pour la démoustication
- Syndicat agglomération Nouvelle Ouest Provence
- Tour du Valat
- Universités, écoles, structures d'enseignement et de recherche

Dépenses globales prévues : 148 000 €

Etat d'avancement



QUELQUES INDICATEURS

- La chaîne alimentaire (dont les libellules, chironomes, ..) est impactée par la démoustication au Bti
- Surfaces démoustiquées expérimentalement au Bti (2300 ha en 2012)

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques
- Conseil scientifique et d'éthique du Parc
- Conseil scientifique de la réserve de biosphère





Agriculture durable

AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Concours national des prairies fleuries

Ce concours agri écologique co-organisé par la Fédération des Parcs naturels régionaux et Parcs nationaux de France met en valeur le lien entre les pratiques agricoles liées à l'élevage et la biodiversité.

Afin de mieux mettre en évidence le rôle favorable des pratiques d'élevage pour les milieux ouverts, le thème développé cette année portait sur la diversité des oiseaux en milieux ouverts. Le concours a été étendu à l'ensemble de la Réserve de biosphère de Camargue en coopération avec le Syndicat mixte de protection et de gestion de la Camargue gardoise. De même, trois parcelles du Parc national de la Donana en Andalousie ont également été visitées dans le cadre du jumelage entre les deux Parcs. Des comparaisons floristiques ont ainsi pu être réalisées entre ces deux grandes zones humides méditerranéennes.

Six candidats locaux ont présenté au jury leurs parcelles de prairies humides ou de pelouses pâturées et présenté leur gestion pastorale adaptée à ces habitats naturels. Quatre prix ont été décernés à l'occasion de la fêria du cheval du Domaine Paul Ricard de Méjanès en juillet et remis à Jacques Blatière (1er prix du concours en catégorie pâturage), à Thierry Félix (1er prix du concours en catégorie fauche), à Georges Vlassis (prix spécial avifaune) et à une parcelle du Parc national de la Donana (prix spécial biodiversité).

Parallèlement, le Parc de Camargue porte l'animation régionale de ce concours pour l'ensemble des Parcs concernés, avec le soutien financier de la Région Provence-Alpes Côte d'Azur.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Fédération nationale des PNR (maître d'ouvrage)
- Intervenants éducation à l'environnement et au développement durable

Dépenses globales prévues : 21 800 €

Etat d'avancement



Projet de maison des produits de Camargue

Le projet de maison des produits est un dossier complexe car il fait appel à de nombreuses sources de financement. Plusieurs délibérations du comité syndical ont été prises pour valider le plan de financement, pour définir le maître d'œuvre des travaux et pour approuver l'attribution des marchés. Le maître d'œuvre a finalisé les pièces techniques du marché à partir de l'avant-projet sommaire qui a servi de base à l'obtention du permis de construire et les travaux devraient pouvoir commencer dès le début de l'année 2014.

L'ensemble des opérations d'animation ont été réalisées en étroite collaboration avec les services de l'Etat, et instructeurs.

Le fond d'innovation de la Région en faveur des Parcs ainsi que l'aide de la communauté d'Agglomération d'Arles ont permis de finaliser le plan de financement. Ces aides financières avaient été acquises en fin d'année 2012.



Partenaires :

- Europe FEDER
- Etat
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Communauté d'agglomérations Arles, Crau, Camargue, Montagnette (ACCM)
- Agriculteurs professionnels

Dépenses globales prévues : 507 000 €

Etat d'avancement



QUELQUES INDICATEURS

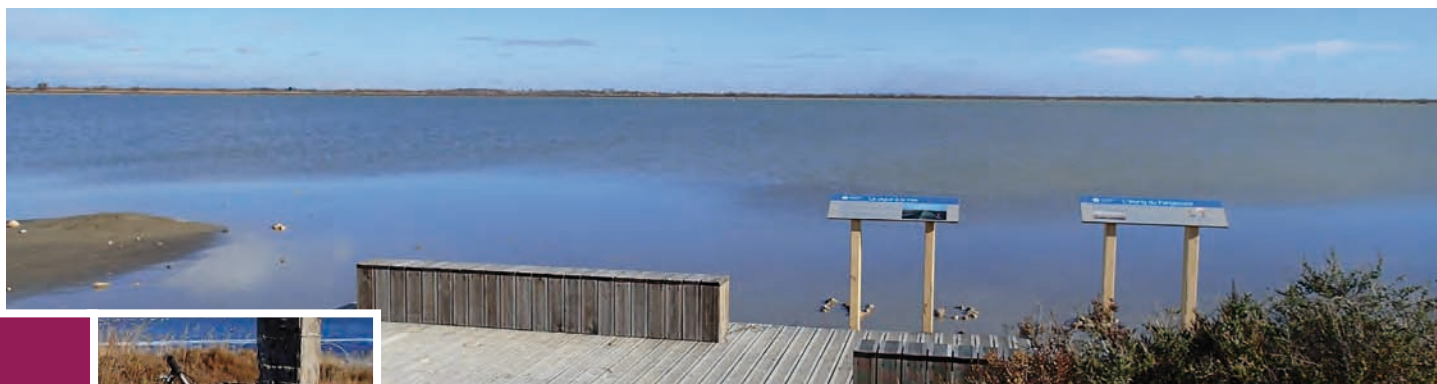
- 4 exploitants agricoles locaux reçoivent le prix du concours national des prairies fleuries

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission activités agricoles, développement et promotion de l'élevage
- Commission activités économiques et accès aux services



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



TOURISME



Tourisme durable

AMBITION 2 - Orienter les évolutions des activités au bénéfice d'une biodiversité exceptionnelle

Valorisation et promotion d'itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue

Depuis plusieurs années, le Parc travaille sur un programme d'amélioration du réseau des itinéraires de randonnée pédestre et équestre et sur le développement des modes de transports en mode doux (vélo, notamment) dans le cadre de sa stratégie des déplacements.

Parmi les actions entreprises pour répondre aux objectifs de la charte, le Parc a réalisé des fiches randonnées permettant de valoriser des itinéraires sur l'ensemble de son nouveau territoire, qui intègrent la rive gauche du Grand Rhône.

Des réunions de travail avec les offices de tourisme d'Arles et de Port-Saint-Louis-du-Rhône ont permis de définir le tracé, le descriptif et les illustrations des 14 itinéraires de randonnées à travers le Parc.

La mise en vente des fiches dans les offices de tourisme du territoire est reportée au premier semestre 2014.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Office de tourisme d'Arles
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Dépenses prévues : 12 000 €

Etat d'avancement



Charte européenne de tourisme durable

Projet Interparcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés de Provence-Alpes-Côte d'Azur : mise en oeuvre dans le Parc

L'ensemble des Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon) ont été reconnus au titre du volet 1 de la Charte européenne de tourisme durable (CETD). Dans la continuité du travail effectué en 2008, les cinq parcs ont engagé, depuis avril 2009, un travail complémentaire en vue d'élaborer un dispositif d'accompagnement des professionnels dans les pratiques de tourisme durable au titre du volet 2 de la CETD, puis de valoriser et promouvoir une offre qualifiée à l'échelle de la région.

Aujourd'hui, l'ensemble du dispositif et de la méthodologie est finalisé et en cours de validation par EUROPARC, démontrant une véritable dynamique interparcs. Le dispositif a été conçu dans un cadre partenarial liant différentes organismes institutionnels, acteurs de la mise en oeuvre du dispositif.

Le volet 2 de la CETD vise à engager les entreprises touristiques (au sens large du terme) dans un processus de développement durable, en cohérence et en synergie avec les enjeux spécifiques de la stratégie touristique de l'espace protégé dans lequel elles se situent (volet 1 de la CETD). L'enjeu, majeur pour les Parcs et la Région est de créer une offre multi-filières, durablement qualifiée, de structurer cette offre à une échelle territoriale suffisante et de la rendre lisible et accessible pour le grand public. Pour les entreprises, l'engagement dans le volet 2 de la CETD leur permettra d'anticiper les nécessaires adaptations en matière socio-environnementale auxquelles elles devront probablement faire face, tout en bénéficiant d'une expertise et d'un accompagnement personnalisé.

Par ailleurs, le dispositif prévoit, pour les entreprises qui le souhaitent, de bénéficier d'une reconnaissance et d'une visibilité au plan européen et territorial (marque Parc, qualification environnementale ou écolabel européen).

La mise en œuvre du volet 2 de la CETD s'inscrit dans la perspective à moyen terme d'initier la mise en œuvre d'un volet 3 (à définir) lié à la commercialisation et/ou à l'engagement des tours opérateurs organisant des excursions et des séjours dans ou à destination des espaces protégés.

En 2013, la mission tourisme a assuré l'animation et le suivi de la CETD aux côtés des 5 autres Parcs en lien avec les partenaires régionaux et locaux (Conseil régional, Comité régional du tourisme, Union nationale des associations de tourisme, Bouches-du-Rhône Tourisme, Chambre de commerce et d'industrie territoriale du Pays d'Arles et les offices de tourisme d'Arles, des Saintes-Maries-de-la-Mer et de Port-Saint-Louis-du-Rhône).

L'accompagnement des professionnels du tourisme engagés dans le volet 2 de la CETD s'est poursuivi, avec la réalisation des diagnostics pour les nouveaux adhérents et l'élaboration des plans d'actions trisannuels pour les professionnels engagés, pour les aider à progresser sur les aspects économiques, environnementaux, sociaux et éthiques de leur activité touristique. Des ateliers de formation ont été organisés pour aider les prestataires dans leur démarche de progrès.



Pour rendre compte de l'importance et du succès du dispositif, il faut noter qu'en 2013, 110 prestataires touristiques étaient accompagnés dans le cadre du volet 2 de la CETD dans la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Un important travail a été réalisé pour préparer le nouveau projet interparcs tourisme 2014-2016 qui vise la création de 2 postes mutualisés aux 6 Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur pour l'animation de la démarche CETD (réalisation de diagnostics, audits, ateliers de formation, outils de communication...).

Parmi les réalisations de l'année 2013, on peut citer :

- en mai, une rencontre sur le thème du tourisme durable, réunissant l'ensemble des professionnels et partenaires de la démarche, avec restitution de l'enquête de fréquentation touristique CORDON.
- 5 journées de formation sur les thèmes « achats écoresponsables, communication responsable, montage et commercialisation de produits touristiques »
- la réalisation et la diffusion de 3 reportages vidéo et de 2 articles sur le blog www.mesescaparc.fr, qui met en avant des professionnels engagés pour un tourisme plus responsable en Camargue
- la valorisation des professionnels engagés dans la CETD sur les sites Internet www.ecotourismeProvence-Alpes-Côte d'Azur.fr et www.provence-pays-arles.com
- l'organisation d'un éducteur écotouristique en Camargue avec le CRT Provence-Alpes-Côte d'Azur (11 agences de voyages internationales en visite chez 4 professionnels engagés dans la CETD).

Partenaires :

- Europe FEADER
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Bureaux d'étude et consultants, architectes, muséographes
- Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône
- Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles
- Chambre régionale de commerce et d'industrie Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Comités de tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur (régional et départemental)
- Fédération régionale des offices de tourisme Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Office de tourisme d'Arles
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- PNR des Alpilles
- PNR du Luberon
- PNR du Queyras
- PNR du Verdon
- Universités, écoles, structures d'enseignement et de recherche

Dépenses globales prévues : 106 000 €

Etat d'avancement



QUELQUES INDICATEURS

- Réalisation de 14 fiches randonnées sur le territoire du parc
- 24 prestataires touristiques accompagnés par le PNR de Camargue dans le cadre du volet 2 de la CETD depuis 2012
- 13 professionnels bénéficiant de la marque Parc en 2013 : 6 manades, 5 centres de tourisme équestre et 2 viticulteurs

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission tourisme durable et loisirs de pleine nature





Projet scientifique et culturel du Musée de la Camargue

**AMBITION 3 - Renforcer la solidarité territoriale,
la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie**

Tavaux de rénovation et d'extension du Musée de la Camargue

Le musée de la Camargue a fermé ses portes le 28 octobre 2012 pour une année de rénovation complète.

De la restauration du bâtiment, à l'élaboration de la scénographie destinée à la mise en valeur des collections, le musée a connu une année de remaniement considérable avant d'ouvrir le 2 novembre 2013 sa nouvelle exposition permanente « Le fil de l'eau...le fil du temps en Camargue ».

En 2013, parallèlement à la conduite de ce projet et malgré un équipement fermé au public, le musée a poursuivi ses actions culturelles et pédagogiques sur le territoire à travers un programme d'activités hors les murs destiné à un large public. Le projet « Les Sentiers de l'eau en Camargue » a vu la réalisation de trois œuvres de Tadashi Kawamata sur le territoire du Parc éligible à la capitale européenne de la culture Marseille-Provence 2013. Un programme pédagogique a été mis en œuvre pour permettre à une classe de l'école de Gageron de réaliser une œuvre à la manière de Tadashi Kawamata.

En 2013, au-delà du projet éducatif « Sentiers de l'eau », le programme pédagogique du musée s'est décliné sous la forme d'actions hors les murs, comme les visites guidées du sentier du mas du Pont de Rousty et les visites guidées de l'œuvre « Horizons ». Ces dernières ont été régulièrement demandées par les enseignants dans le but de faire connaître Tadashi Kawamata aux élèves de lycée, l'artiste étant inscrit au programme du Baccalauréat de l'option Arts Plastiques.

Au début du mois de novembre 2013, le nouveau Musée de la Camargue a ouvert sa nouvelle exposition « Le fil de l'eau...le fil du temps en Camargue » co produite avec Marseille-Provence 2013.

« Le fil du temps » évoque le passé, le patrimoine culturel et naturel tel qu'ils nous ont été transmis. « Le fil de l'eau » représente la Camargue d'aujourd'hui illustrée par le son et l'image. Enfin, « La Camargue en images » présente le fonds photographique du musée ainsi que des films réalisés en Camargue. Un nouveau musée où l'image exprimant le rapport entre homme et nature tient une place centrale, et autour duquel l'équipe a élaboré son prochain programme d'actions pour l'année 2014.

Le nouveau musée a obtenu les labels « Tourisme et Handicap » et « Plan Rhône ». Sa rénovation s'est inscrite dans la démarche Bâtiment durable méditerranéen.

La fréquentation du Musée en chiffres

Le Musée de la Camargue, anciennement « Musée camarguais », a accueilli 1 184 488 personnes de 1978 jusqu'à sa fermeture le 28 octobre 2012,

En 2013, 4542 personnes ont participé au programme d'activités culturelles organisées par le Musée de la Camargue et ses partenaires. Ces actions subventionnées par les collectivités et l'Etat, sont gratuites pour l'ensemble des participants.

La journée de réouverture du Musée de la Camargue à l'occasion de la Fête du Parc de Camargue qui s'est déroulée le 27 octobre 2013 au mas du pont de Rousty a enregistré 1200 visiteurs.

Le 29 octobre 2013, l'inauguration officielle du nouveau musée en présence des élus et des nombreux partenaires techniques et financiers a accueilli plus de 300 personnes.

Depuis la date officielle de sa réouverture, le 2 novembre, le musée a accueilli 3005 visiteurs sur les deux derniers mois de l'année 2013.



Partenaires :

- Europe
- Etat FNADT
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Commune d'Arles
- Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Artisans, bureaux d'étude et consultants, architectes, muséographes
- Camargo souvajo
- Château Avignon
- Collectif Prouvènço
- Comité d'intérêt de quartier « hameaux de Camargue
- Compagnie nationale du Rhône (Plan Rhône)
- Conservatoire du littoral
- DESMID
- DRAC
- Festival des Suds à Arles
- Fondations d'entreprise Total, EDF, Crédit agricole, du patrimoine
- PNR des Alpilles
- Museon Arlaten
- Musée départemental de l'Arles antique
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Syndicat agglomération ouvelle Ouest Provence
- Université de Provence

Dépenses globales prévues : 2 485 000 €

Etat d'avancement



Sagno et sagnié

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique culturelle et de ses missions de valorisation des patrimoines architectural et environnemental, le Parc naturel régional de Camargue a conduit la rénovation de la toiture en «sagno» de la cabane de gardian située sur le sentier de découverte du mas du Pont de Rousty appartenant au Conservatoire du littoral.

Associé au Musée de la Camargue, le sentier en libre accès permet une immersion dans les paysages camarguais (terres agricoles, pâturages, roselières, systèmes d'irrigation) dont il facilite la compréhension.

Construite en 1978, cette cabane permet aux visiteurs et promeneurs d'approcher un modèle d'habitat traditionnel, et de découvrir un mode de construction unique, à partir d'un matériau naturel, le roseau appelé «sagno». C'est aussi l'occasion de rappeler l'histoire de ces cabanes, anciens abris des pêcheurs, bergers, vanniers, gardians et ouvriers des salins et de l'agriculture, qui ont su, dans un pays sans pierre, utiliser des matériaux de proximité.

Pour cette rénovation de la toiture de la cabane, le Parc a sollicité le mécénat d'ArcelorMittal Fos-sur-Mer. La réhabilitation de la cabane s'inscrit dans une action de valorisation à caractères artistique et culturel soutenue également par le Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Le chantier qui s'est déroulé en 3 temps a donné lieu à des ateliers participatifs avec des bénévoles, habitants du territoire, enfants mais aussi agents et « anciens » de l'entreprise ArcelorMittal qui participent depuis plusieurs années à l'entretien du sentier de découverte et de ses aménagements.

Une cinquantaine de personnes a participé à la journée d'inauguration de la cabane le 30 mai 2013.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ArcelorMittal
- Artisans
- Structures membres du Conseil de Parc

Dépenses globales prévues : 40 000 €

Etat d'avancement



Les sentiers de l'eau, phase 1 : Mas Neuf du Vaccarès / Mas du Pont de Rousty

Le projet « les Sentiers de l'eau » s'inscrit dans le cadre de l'action Nouveaux commanditaires et de Marseille-Provence 2013 Capitale Européenne de la Culture. Il a été initié début 2010 par des membres du Parc naturel régional de Camargue, du Domaine départemental du château d'Avignon, de la ville d'Arles et du CPIE (Centre permanent d'initiative à l'environnement) Rhône Pays d'Arles, qui ont fédéré autour d'eux un groupe de commanditaires investis dans la gestion du territoire camarguais aussi bien au niveau environnemental que patrimonial et culturel.

La mission « culture et vie locale » du Parc naturel régional de Camargue est chargée de l'animation du projet sur une durée de deux ans. Les œuvres de Tadashi Kawamata, par les nombreuses possibilités qu'elles offrent dans les domaines touristiques, éducatifs et artistiques, serviront de supports aux animations engagées sur le territoire au-delà de 2013.

- 1 La construction d'Horizons, devant le Musée de la Camargue et son acquisition par le Musée, entre pleinement dans le plan global de rénovation du Musée de la Camargue. L'œuvre, en plus de constituer un appel vers le musée et de valoriser ce dernier, matérialise le départ du sentier d'interprétation. Son inauguration, le 1er mars 2013 a accueilli 500 personnes.

Deux autres œuvres, autour du thème du fleuve Rhône, ont été réalisées pour Arles et la station de pompage de la Grande Montlong.

- 2 Escale est une œuvre visible à la station de pompage la Grande Montlong, proche d'un ancien puits à crémaillère situé sur la route de Salin-de-Giraud. 20 étudiants venus d'écoles d'architecture et du paysage ou d'écoles des beaux-arts ont participé à ce workshop.
- 3 Décise, réalisée à partir d'une barque de marins pompiers de 6 m de long, a descendu le Rhône jusqu'à Salin-de-Giraud le 14 juillet, dans le cadre de la journée buissonnière en Camargue du festival de musique Les Suds à Arles. Grâce à la participation des marins et des bateaux de l'association «l'Allège d'Arles» les participants ont pu faire la «décise» (mot provençal qui signifie descente du Rhône en bateau) pour accompagner l'œuvre tractée jusqu'à Salin-de-Giraud.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Commune d'Arles
- Bureaux d'étude et consultants, architectes, muséographes
- Conservatoire du littoral
- Organismes d'évènement

Dépenses globales prévues : 67 000 €

Etat d'avancement

0%

100%



Panorama des oeuvres de Tadashi Kawamata



Regard sur... le Musée de la Camargue



QUELQUES INDICATEURS

- Réalisation de trois œuvres de Tadashi Kawamata: « Horizons » aux abords du Musée de la Camargue, « Escale » (sur les bords du Grand Rhône) et « Décise » (à Salin-de-Giraud)
- Rénovation du Musée de la Camargue

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission culture et animation du territoire
- Conseil scientifique du Musée de la Camargue



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



GOVERNANCE



AMBITION 3 - Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Regards d'habitants

Soutien au projet « près de chez nous, un arbre pour la nature ! » porté par les comités d'intérêt de quartier « tête de camargue » et Saliers

Dans la continuité de ces actions de reboisement, le CIQ «Tête de Camargue» souhaitait la création d'un espace de nature pour les habitants.

Une stagiaire issue d'un master II de l'école supérieure du paysage de Marseille, pilotée par le Parc de Camargue, est venue prêter main forte aux membres du CIQ. Avec son aide, ils ont situé leur projet aux plaines de Meyran, pour en faire un lieu de sensibilisation au patrimoine naturel camarguais. A l'issue de ce travail de concertation (5 utilisateurs du site rencontrés, 2 élus d'Arles auditionnés, 3 réunions avec le CIQ Tête de Camargue, 3 réunions d'équipe autour du projet) un rapport avec l'étude de 4 scénarios d'aménagement des plaines de Meyran et le chiffrage des différentes propositions a été réalisé. Un scénario, qui fait actuellement l'objet d'une note aux services de la ville d'Arles, a été retenu.

Partenaires :

- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Commune d'Arles
- Associations d'habitants

Dépenses globales prévues : 0 €
(opération 100% animation ingénierie du Parc)

Etat d'avancement



Démarche participative du Conseil de Parc

Conseil de Parc

Cinq nouvelles structures ont adhéré au Conseil de Parc: la Coopaport (Coopérative maritime de Port-Saint-Louis-du-Rhône), le Comité des fêtes et la Société communale de chasse de Port-Saint-Louis-du-Rhône, l'Association pour le développement durable et l'écologie en Camargue (ADDEC) aux Saintes-Maries-de-la-Mer et l'office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône.

Des membres du Conseil de Parc ont participé à des chantiers participatifs : création de haies dans le cadre du programme Life + Chiro Med, rénovation du Musée de la Camargue et réfection de la toiture de la cabane du sentier de Rousty...

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Association des amis des Marais du Vigueirat
- Associations d'habitants
- Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles
- Comité d'intérêt de quartier hameaux de Camargue
- Fédération nationale des PNR
- Illopie
- Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Syndicat mixte de gestion du domaine de la Palissade
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue

Dépenses globales prévues : 33 750 €

Etat d'avancement





Animations territoriales

AMBITION 3 - Renforcer la solidarité territoriale, la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie



GOVERNANCE

Fête du Parc 2013

La Fête des Parcs, qui concerne les 6 Parcs naturels régionaux classés (Alpilles, Camargue, Luberon, Préalpes d'Azur, Queyras et Verdon) et les 3 parcs en préfiguration (Ventoux, Baronnies et Sainte-Baume) est un rendez-vous annuel organisé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur.

En 2013, les Parcs ont organisé leur fête alternativement de septembre à octobre, donnant la possibilité au public de découvrir tous les territoires et de profiter des multiples animations proposées pour cette occasion.

Le Musée de la Camargue, après une année de rénovation, a hébergé le site de la fête et a dévoilé en avant-première sa nouvelle exposition «Le fil du temps...Le fil de l'eau en Camargue».

Une cinquantaine de partenaires se sont investis dans ce projet et ont participé à sa réussite. Pour l'occasion, le Musée a enregistré 1200 entrées et plus de 3000 personnes ont pu participer aux animations et aux visites offertes durant cette journée.



Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil général des Bouches-du-Rhône
- Commune d'Arles
- Associations d'habitants
- Association des éleveurs de chevaux de race Camargue
- Camargo souvajo
- Comité d'intérêt de quartier hameaux de Camargue
- Comité des fêtes de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Confrérie des gardians
- Diffuseurs, organisateurs d'évènement, traiteurs, artisans
- Fédération française de la course camarguaise
- Ligue de protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Office de tourisme d'Arles, de Port-Saint-Louis-du-Rhône, des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Syndicat de défense et de promotion de la viande AOP taureau de Camargue
- Syndicat mixte des traversées du delta du Rhône
- Syndicat mixte de gestion du domaine de la Palissade
- Tour du Valat

Dépenses globales prévues : 40 000 €

Etat d'avancement

0%

100%



QUELQUES INDICATEURS

- Le Comité d'intérêt de quartier « Tête de Camargue » propose à la mairie d'Arles 4 scénarios d'aménagement des plaines de Meyran visant à créer un espace de nature pour les habitants
- Participation de 3000 personnes aux animations et aux visites offertes lors de la fête du Parc organisée au Musée de la Camargue

INSTANCE CONCERNÉE

- Conseil de Parc
- Commission culture et animation du territoire



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



URBANISME,
HABITAT,
PAYSAGE



Charte de paysage et d'urbanisme

Ambition 3 - Renforcer la solidarité territoriale,
la cohésion sociale et améliorer le cadre de vie

Vers une mobilisation collective pour comprendre et traiter les points noirs paysagers

Par leur qualité, leur diversité et la forte identité régionale qu'ils ont conservée, les paysages des Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon contribuent très fortement à la notoriété de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Sur ces territoires, la qualité paysagère d'ensemble, et non seulement des paysages emblématiques, est devenue une composante fondamentale du cadre de vie, et de plus en plus un élément clé du développement local, car support d'activités sociales, culturelles, récréatives et économiques.

S'il est logique de voir peu à peu les paysages vivre et se transformer, chaque Parc doit cependant lutter en permanence contre leur banalisation. Certains secteurs souffrent d'une très forte dégradation de leur qualité paysagère tant sur les domaines public que privé.

C'est dans ce contexte que les Parcs naturels régionaux des Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon se sont unis pour mener un projet de recherche et d'expérimentation autour de la requalification paysagère de sites dégradés.

En 2011, ils ont donc répondu conjointement à un appel à projets du ministère chargé de l'Ecologie et du Développement durable et de la Datar sur l'innovation et le transfert d'expériences, dans la catégorie « maîtrise quantitative et qualitative de l'urbanisation ».

Les cinq Parcs ont souhaité inventer une méthode reproductible hors de leur territoire, pour reconquérir de façon significative la valeur paysagère de secteurs qualifiés de « points noirs ».

Le projet d'ensemble visait à trouver, dans le cadre d'une large participation des acteurs du territoire, des habitants et surtout des entreprises et propriétaires privés, une méthode nouvelle d'action.

L'idée a consisté à mettre au point un partenariat

public/privé pour traiter les « points noirs paysagers », à l'instar des opérations programmées d'amélioration de l'habitat qui s'appliquent dans les centres anciens et qui ont produit de très bons résultats.

L'une des innovations importantes de ce projet a été d'avoir positionné la participation au cœur de la démarche. Le diagnostic participatif a bénéficié du regard des populations : usagers et habitants ont eu la possibilité de s'exprimer et d'apporter leur regard sur le point noir paysager choisi.

La concertation avec les acteurs publics et privés locaux s'est opérée lors des études pré-opérationnelles. Cette étape a permis de mesurer les conditions d'acceptabilité sur la participation effective de ces acteurs à la requalification du site dégradé. Pour mener à bien ces démarches participatives, les différents Parcs ont déployé une diversité de méthodes : reportages photos, déambulation accompagnée, samedi paysage, exposition-débat, balade contée...



Partenaires :

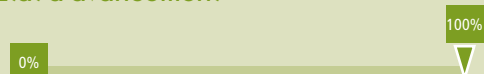
- Etat - ministère de l'Ecologie et DATAR
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Parc naturel régional du Luberon
- Parc naturel régional du Queyras
- Parc naturel régional des Alpilles
- Parc naturel régional du Verdon

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission architecture, urbanisme et paysage

Dépenses réalisées: 7 400 €

Etat d'avancement



Découvrir... le Réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Créé en 2012, le réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur rassemble les 6 Parcs naturels régionaux existants et les 3 en projet. Son programme d'action a été validé par la Région et l'Etat et inscrit dans les conventions d'objectifs 2012-2014. Il s'articule autour de quatre axes :

■ La mutualisation de moyens humains, techniques et matériels

Parfois dans l'incapacité de se doter seuls de compétences humaines ou matérielles en interne, les Parcs naturels régionaux peuvent trouver un intérêt à se rassembler pour s'en doter collectivement.

■ La conception et la mise en œuvre de projets communs

Le réseau encourage la mise en œuvre de projets portés collectivement pour expérimenter et accroître l'efficacité des politiques publiques.

■ La construction d'une identité commune

Il s'agit pour les Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur de se rassembler autour de visions et positions communes sur leur rôle et leur place dans les politiques publiques d'aménagement du territoire et de développement, et de les porter dans les différentes instances concernées.

■ Le partage d'expérience avec les autres territoires

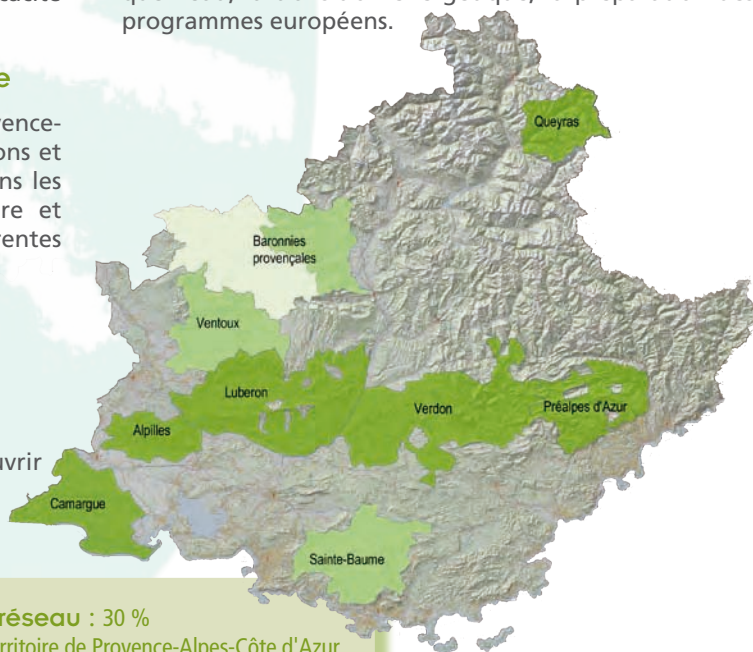
A la fois pour faire bénéficier les autres territoires de leur expérience, mais aussi pour s'inspirer des expériences menées ailleurs, les Parcs veillent à s'ouvrir aux régions voisines et à participer activement aux différents réseaux de partenariat.

Huit chantiers prioritaires ont été identifiés. Ils concernent :

- la biodiversité,
- l'évaluation,
- les systèmes d'information territorialisée,
- la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable,
- les problématiques foncières,
- le patrimoine culturel et architectural,
- la requalification paysagère,
- la communication.

Sur la thématique de l'agriculture, les Parcs se sont notamment impliqués dans une démarche visant à recueillir, transmettre et valoriser les "savoirs écologiques paysans".

Le réseau s'est emparé d'autres sujets liés à l'actualité tels que l'eau, la transition énergétique, la préparation des programmes européens.



Le chiffre clé du réseau : 30 %
C'est la superficie du territoire de Provence-Alpes-Côte d'Azur classée en Parc naturel régional (existant et en projet)

Les évènements 2013 du réseau

■ Organisation des premières Universités des Parcs naturels régionaux :

Réunis à Forcalquier les 16 et 17 mai 2013, 150 participants ont échangé sur les missions et les modalités d'action des Parcs naturels régionaux. Economie, urbanisme, énergie, relation à l'habitant... de nombreux sujets ont fait l'objet d'échanges entre élus, techniciens des Parcs, et leurs partenaires.

Le journal des universités est consultable et téléchargeable sur :

http://fr.calameo.com/books/0012396882206cc5b4591?si_d=95c3c4b4463f039e762b32438ef9c5e0

■ La Fête des Parcs en mode itinérance :

Pour la première fois, les dates de la fête des Parcs ont été échelonnées sur le territoire régional, permettant aux Parcs d'être collectivement présents sur les différents sites. L'opération de lancement organisée à l'Hôtel de Région a permis de faire découvrir les Parcs aux agents de la collectivité sur un mode convivial.

■ Assises nationales du développement durable :

Sollicités par la Région, organisatrice de cet événement national qui a rassemblé plus de 1400 personnes, les Parcs naturels régionaux ont investi le Parc Chanot pour à la fois participer aux débats et organiser leur espace de découverte : produits locaux, savoir-faire, animations auprès de lycéens et d'apprentis, le « village » des Parcs a été apprécié par tous les visiteurs.

BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



INFORMATION,
SENSIBILISATION
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE



Réseau d'éducation au territoire

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Programme pour les scolaires

Pour rappel, le Parc propose aux écoles des opérations gratuites. Il monte les projets avec ses partenaires éducatifs locaux et coordonne les actions sur le terrain. Toutes les actions proposées aux écoles sont au préalable validées par l'Education nationale à travers un dispositif local propre à la circonscription d'Arles appelé «Cahier ressources». C'est l'inspection de l'Education nationale qui valide les demandes des écoles intéressées par les projets du Parc.

Pour la circonscription d'Arles, qui représente 90% du territoire du Parc, les actions scolaires «Mon chemin d'image en Camargue: une approche du territoire entre histoire des arts, arts plastiques et photographie», «créer une fresque sur les oiseaux en Camargue», ainsi que le programme «Classe Camargue» ont touché quelques 450 élèves, de la maternelle au CM2.

Le projet «mon chemin d'image en Camargue» auquel 5 écoles ont participé, a fait l'objet de montages vidéo. Les films des élèves ont été projetés en fin d'année dans les écoles et au centre culturel pour l'école des Saintes-Maries-de-la-Mer, en présence des élèves et des parents. Des fresques ont été réalisées sur les murs des écoles qui ont participé au projet «Créer une fresque sur les oiseaux en Camargue».

Par ailleurs, de nombreux établissements, du primaire à l'université, situés hors du périmètre du Parc expriment des demandes d'intervention en référence aux propositions existantes ou pour un projet particulier en lien avec le delta du Rhône. Ces projets peuvent aller de l'aide au montage à l'organisation de séjours thématiques (risque inondation, riziculture, biodiversité, changement climatique, lutte contre l'érosion marine, ornithologie...) 442 élèves extérieurs ont ainsi pu bénéficier d'une intervention du Parc en 2012-2013.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence de l'eau RMC
- Association des amis du Parc ornithologique du Pont de Gau
- Centre permanent d'initiation à l'environnement
- Intervenants EEDD

Dépenses globales prévues : 40 700 €

Etat d'avancement



Programme de sensibilisation destiné au grand public

Une dizaine d'animations pédagogiques pour le grand public valorisant les savoir-faire du territoire, l'environnement et le patrimoine culinaire associé aux produits «fabriqués» ou prélevés en Camargue ont été organisées de janvier 2012 à juin 2013. Le Parc en a assuré la coordination, la promotion et la logistique.

Ces animations d'une demi-journée, qui se déroulent en deux temps, ont fait intervenir 10 professionnels travaillant en Camargue. Les thèmes abordés ont été la culture/cuisine du riz en Camargue, l'élevage/viande de taureau en Camargue, mais aussi la pêche, en mer et en étangs, les pommes de terre des sables, le sel de Camargue, l'huile d'olive, la viticulture, la culture maraîchère et la tradition de Noël en Provence. 200 personnes ont participé à ces animations, à raison de 25 personnes par animation.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence de l'eau RMC
- Conservatoire des cuisines de Camargue
- Agriculteurs professionnels
- Pêcheurs professionnels
- Groupe Salins

Dépenses globales prévues : 8 500 €

Etat d'avancement



Echange interparcs jeunes hors temps scolaire

L'objectif de ce projet était de permettre à deux groupes d'adolescents volontaires, issus de Camargue et du Verdon, de découvrir leurs propres territoires et de le faire découvrir à leurs correspondants via un projet commun, hors temps scolaire. Le thème général était l'environnement et le patrimoine, et en particulier les savoir-faire professionnels liés à l'environnement que l'on trouve en Camargue et dans le Verdon.

Ce sont 10 adolescents de la commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône, encadrés par les animatrices du service jeunesse de la ville, qui ont participé au projet.

Le projet, réparti sur une année, s'est concrétisé par un séjour dans chaque Parc pour les 20 participants et par la création de 6 films documentaires et d'un web document. Les séjours d'une semaine chacun ont eu lieu en février 2013 pour la Camargue et en avril 2013 pour le territoire du Verdon.

Après des ateliers d'éducation au territoire camarguais, les adolescents, avec l'aide des animatrices et du Parc, ont pu définir les objectifs et le contour du séjour en Camargue. Celui-ci a consisté en une traversée du territoire à vélo, entrecoupée de rencontres avec des professionnels qui leur ont expliqué leurs parcours et leur activité. Les jeunes ont ainsi rencontré des pêcheurs, conchyliculteurs et éleveurs sur la commune

de Port-Saint-Louis-du-Rhône, ainsi qu'un éleveur de taureaux de combat, un cuisinier et un éleveur de chevaux à Salin-de-Giraud. Durant leur déplacement, un animateur naturaliste les a accompagnés pour leur permettre de découvrir et de comprendre l'environnement Camarguais.

Les reportages ont été compilés et ont donné lieu à une production de DVD. Le web documentaire qui retrace le projet est en ligne sur camargueverdon.wix.com/cenographie

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Conservatoire des cuisines de Camargue
- Intervenants EEDD
- PNR du Verdon

Dépenses globales prévues : 8 000 €

Etat d'avancement



QUELQUES INDICATEURS

- 450 élèves de la maternelle au CM2 ont participé aux actions scolaires « Mon chemin d'image en Camargue », « créer une fresque sur les oiseaux en Camargue », ainsi qu'au programme « Classe Camargue »
- Une dizaine d'animations pédagogiques pour le grand public ont touché environ 200 personnes

INSTANCE CONCERNÉE

- Commission sensibilisation et éducation au territoire



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS



INFORMATION,
SENSIBILISATION
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE



Supports d'information et d'accueil

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Conception et édition d'outils d'information sur le Parc et son territoire

« Visages de Camargue », la lettre d'information bimestrielle (6 numéros par an), reste l'un des supports d'information privilégiés du Parc à destination des habitants du territoire. Diffusée à un large public - 11 000 exemplaires en format papier et plus de 2500 correspondants par voie électronique- sur le territoire du Parc et bien au-delà de ses limites, elle relaie les actions et projets conduits par le Parc.

Ces lettres d'information, parmi quelques 650 documents, sont disponibles en téléchargement sur le site Internet du Parc www.parc-camargue.fr. Celui-ci met à disposition du grand public des informations complètes sur le Parc, son territoire et ses activités. Il a comptabilisé plus de 10 000 visites mensuelles d'internautes, soit au total 125 000 au cours de l'année 2013. L'actualité du Parc de Camargue est également relayée sur ses pages Facebook: <https://www.facebook.com/pages/Parc-naturel-régional-de-Camargue/440099946100860>, suivies par plus de 850 personnes.

Certaines publications du Parc (36 nouveaux documents en 2013 sur 50 documents disponibles) sont également consultables et téléchargeables via le logiciel de lecture en ligne Calaméo : fr.calameo.com. Le bilan 2013 de la mise en ligne de ces documents fait état de plus de 33 130 lectures (soit une moyenne de 90 lectures par jour et plus de 660 lectures par publication).

Le dépliant d'information sur la Camargue et les équipements d'accueil du territoire « Découvrir le Parc », à destination des visiteurs, a été mis à jour et réédité en 100 000 exemplaires, en partenariat avec les offices de tourisme du territoire. Il est disponible en français, anglais, allemand, néerlandais, italien et espagnol.

Le Parc a également conçu des supports d'information spécifiques (rapports, dossiers de presse, panneaux), notamment pour l'occupation du sol en Camargue, la démoustication expérimentale, le tourisme durable, les actions écoresponsables, la réouverture du Musée de la Camargue et l'étude « amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire ».

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Commune d'Arles
- Office de tourisme d'Arles
- Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
- Office de tourisme de Port-Saint-Louis-du-Rhône
- Bureaux d'étude et consultants, architectes, muséographes, graphistes, imprimeurs

Dépenses globales prévues : 32 000 €

Etat d'avancement





Accompagnement dans l'édition de l'encyclopédie de la Camargue

L'encyclopédie Camargue a été finalisée et éditée en 5000 exemplaires. Elle est sortie en librairie le 17 octobre 2013. Diffusée dans toutes les librairies de la région et dans certaines au niveau national, elle remporte un vif succès avec plus de 2000 exemplaires vendus au 31 décembre 2013.

Organisée en 6 parties thématiques, comprenant 24 chapitres et 250 notices, elle présente sur 352 pages une synthèse complète des connaissances acquises sur le delta du Rhône. Elle permet une lecture partielle ou en continu en fonction de l'intérêt du lecteur. Un index très riche et documenté permet d'aller directement sur le sujet recherché. Les trois directeurs d'ouvrage se sont entourés de 150 auteurs qui ont accepté de proposer un ou plusieurs textes afin d'enrichir le propos.

Ce projet a pu voir le jour grâce au concours financier de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, des départements des Bouches-du-Rhône et du Gard, des communes du Parc et d'Aigues-Mortes dans le Gard ainsi que du Syndicat mixte de gestion et de protection de la Camargue gardoise et aux éditions Buchet/Chastel, qui ont accepté d'en porter la réalisation.

Cet ouvrage couvre l'ensemble du territoire de la réserve de Biosphère de Camargue, c'est pourquoi il figure parmi les livres qui valorisent le delta du Rhône dans toute sa dimension biogéographique.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DESMID
- Conservatoire des espaces naturels Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Société nationale de protection de la nature (SNPN) - Réserve de Camargue
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise Tour du Valat

Dépenses globales prévues : 20 000 €

Etat d'avancement



QUELQUES INDICATEURS

- 11 000 exemplaires de la lettre d'information bimestrielle (6 numéros/an) « Visages de Camargue » diffusée à un large public (dont 2500 correspondants par voie électronique)
- 650 documents en téléchargement sur le site internet du Parc
- 125 000 visites sur le site du Parc au cours de l'année 2013.
- 2000 exemplaires de l'encyclopédie Camargue vendus au 31 décembre 2013 sur les 5000 édités

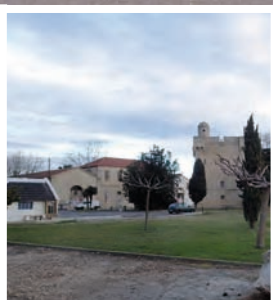
INSTANCES CONCERNÉES (encyclopédie)

- Commission protection de la nature, études, recherches scientifiques



BILAN DÉTAILLÉ DES OPÉRATIONS

INFORMATION,
SENSIBILISATION
ÉDUCATION
AU TERRITOIRE



Observatoire du territoire : suivi du paysage et du patrimoine bâti

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Valorisation de l'observatoire photographique du paysage de Camargue

Les axes prioritaires de la politique paysagère du parc reposent notamment sur l'inventaire, la mise en valeur, la préservation et le maintien de la diversité des paysages de Camargue.

Dans ce cadre, la réalisation d'un observatoire photographique s'avère un bon outil permettant à la fois le suivi des paysages et leur mise en valeur. Cependant, il est indispensable de faire vivre cet observatoire et de le valoriser auprès du grand public ; en effet, sa vocation n'est pas de rester un outil de travail confidentiel à destination unique des techniciens mais réside en une appropriation de celui-ci par les habitants du territoire.

Si de nombreux modes de valorisation ont été envisagés pour cet observatoire, il est apparu essentiel de pouvoir disposer d'un outil de valorisation et d'information exploitable par les différents publics. Le choix de créer une application au sein du Système d'Information territorial des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur a donc été retenu. Cette application présente donc un double intérêt : c'est un outil d'enregistrement et de gestion pour les techniciens et son exploration très intuitive est adaptée à une utilisation grand public.



Le travail d'élaboration de cet outil s'est fait conjointement avec les autres Parcs de la région sous le pilotage du Parc naturel régional de Camargue, dans un but de mutualisation et de partage d'une source d'information adaptable aux autres territoires.

L'application est consultable en ligne :

<http://www.pnrpaca.org/carto/observatoire/flash/>

Partenaires :

- Etat - DREAL Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- PNR du Luberon
- PNR du Queyras
- PNR du Verdon
- Bureaux d'étude et consultants, architectes, muséographes

Dépenses globales prévues : 20 000 €

Etat d'avancement



QUELQUES INDICATEURS

- Réalisation d'une base de données photographiques accessible au grand public via le site Web du Système d'Information Territorial (SIT) des parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

INSTANCES CONCERNÉES

- Commission architecture, urbanisme et paysage





ÉCONOMIE
LOCALE, SERVICES
À LA POPULATION
ET AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Développement de l'économie rurale et accès aux services

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Animation et suivi du programme LEADER du Pays d'Arles

Un forum du programme LEADER réunissant les élus du territoire, les porteurs de projet, les acteurs locaux ainsi que les partenaires du programme a été organisé en 2013.

Les 59 projets du programme recouvrent 6 grandes thématiques :

- la diversification agricole
- la formation et l'information
- la valorisation du patrimoine naturel et culturel
- la démarche de qualité
- la création et valorisation d'entreprises locales
- le social et les services

Les 59 projets financés actuellement par le programme LEADER ont permis de soutenir l'emploi par des créations de postes.

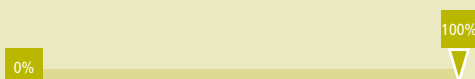
La force de ce dispositif est qu'il permet d'accroître la dimension des projets et qu'il encourage la coopération entre porteurs de projets, ce qui contribue au rayonnement du territoire au-delà de ses limites.

Partenaires :

- Parc naturel régional des Alpilles
- Syndicat mixte du Pays d'Arles

Dépenses globales prévues : 14 000 €

Etat d'avancement



Coopération LEADER : réseau d'écoacteurs des réserves de biosphère

Ce projet de coopération entre trois territoires ruraux « labellisés » - les réserves de biosphère de Fontainebleau Gâtinais-français (portée par une association), de Camargue (portée par le PNR de Camargue) et du mont Ventoux (portée par le SMAEMV) et inscrits dans un réseau national et international (réseau français des réserves de biosphère, programme « Man and Biosphere » de l'UNESCO et réseau Euromab) propose de mettre en œuvre une démarche commune avec les acteurs du territoire d'amélioration de leurs pratiques au regard des enjeux environnementaux.

Sur le territoire de la Réserve de biosphère de Camargue, on compte à ce jour trois dispositifs qui « labellent » des produits, des savoir-faire ou des services. Les signes officiels de qualité pour les productions agricoles sont bien présents et concernent les activités majeures du delta du Rhône comme l'élevage extensif de taureaux de races locales (AOP viande de taureau) ou la culture du riz (IGP Riz de Camargue) et l'agriculture biologique (10 % du territoire). La marque « Parc naturel régional » est octroyée à des produits, des services ou des savoir-faire. A ce jour des vins produits en Camargue sont marqués « Parc » ainsi que des prestations de tourisme équestre et d'accueil du public dans les manades de taureaux, dans le cadre de la Charte européenne de tourisme durable (CETD).

Une réserve de biosphère est un territoire qui comporte des espaces protégés (la zone centrale) et des espaces d'activités (zone tampon) qui interagissent avec la zone centrale. Ainsi, agriculteurs, éleveurs, chasseurs, pêcheurs, habitants...de Camargue, sont au cœur de la réussite d'un équilibre qui consiste à garantir le développement socio-économique du territoire et le maintien du patrimoine naturel et culturel de grande valeur du delta du Rhône (Réserves naturelles nationales, site RAMSAR, sites du Conservatoire du littoral, réserves naturelles régionales...).

La démarche participative de co construction réunissant les acteurs institutionnels, chefs d'entreprise du territoire et associations permettra à la fois de se faire rencontrer des acteurs ayant des engagements similaires et de proposer une gamme de services allant du diagnostic à l'amélioration continue, sur le principe du volontariat.

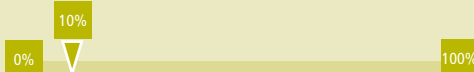
La charte d'engagement devra construire un socle commun de valeurs qui caractérise la réserve de biosphère de Camargue. Les signataires de cette charte deviendront les écoacteurs de la réserve de biosphère.

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Communes
- Artisans
- Associations d'acteurs socioprofessionnels
- Associations de défense de l'environnement
- Offices de tourisme

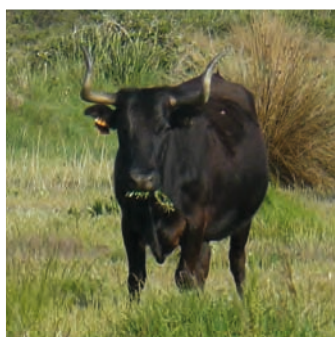
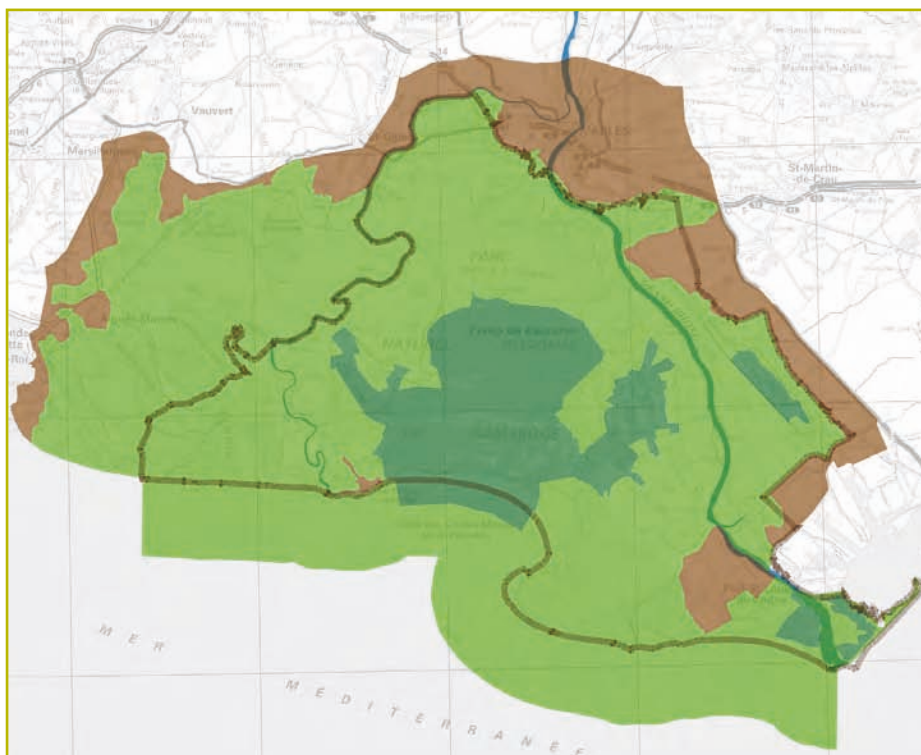
Dépenses globales prévues : 78 000 €

Etat d'avancement



Carte de la Réserve de biosphère de Camargue - delta du Rhône

- Zone de transition
- Zone tampon
- Zone centrale



QUELQUES INDICATEURS

- 59 projets financés dans le cadre du programme LEADER





Réserve de biosphère de Camargue et convention Ramsar

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes



COOPÉRATION

Action d'animation et de valorisation de la réserve de biosphère

Comme chaque année, les animateurs de la Réserve de biosphère Camargue ont participé aux rencontres et aux activités du réseau :

- à l'assemblée générale des réserves de biosphères françaises pour préparer le programme du réseau MAB France
- aux rencontres annuelles des coordinateurs des réserves de biosphère de France dans la haute vallée de la Dordogne
- aux travaux du groupe Recherche des réserves de biosphères françaises à Fontainebleau
- au voyage d'étude de la Réserve de biosphère du marais Audomarois
- à l'accueil d'une délégation Turque
- à la journée atelier jeu de rôle dans le cadre du projet de recherche sur l'adaptation au changement en Camargue.

L'ensemble des opérations d'animation ont été réalisées en étroite collaboration avec le Syndicat mixte de gestion et de protection de la Camargue gardoise, co animateur avec le Parc de la Réserve de biosphère de Camargue-delta du Rhône.

La publication de l'encyclopédie portant sur la Réserve de biosphère de Camargue a été un vif succès. Elle constitue un ouvrage de référence pour le territoire. 150 auteurs spécialistes ont pu transmettre leurs connaissances dans cette publication collective.

L'élaboration de la charte d'engagement à la réserve de biosphère sera mise en œuvre en 2014 après l'étude exploratoire menée par les étudiants de Master 2 de

l'université de Paris Diderot en novembre 2012.

Un nouveau groupe de travail sur la recherche dans les réserves de biosphère a été initié dans le but d'un rapprochement entre les universités et les territoires de réserves de biosphère à forts enjeux.

Dans le cadre de cette opération, le Parc préconise de :

- poursuivre la dynamique d'acquisition des connaissances lancée à l'échelle du delta du Rhône
- valoriser les savoirs et les pratiques respectueuses de l'environnement
- renforcer l'animation et l'appropriation de la réserve de biosphère par les acteurs et habitants.

La préparation du trophée des réserves de biosphère, initialement prévu en 2013, est reportée en 2014.

Partenaires :

- Etat (DREAL)
- Syndicat mixte pour la gestion et la protection de la Camargue gardoise
- Association MAB France

Instance concernée

- Conseil scientifique de la Réserve de biosphère

Dépenses globales prévues : 10 000 €

Etat d'avancement





Coopération à l'international

Ambition 4 - Partager la connaissance et ouvrir le delta aux coopérations méditerranéennes

Développement de la coopération internationale

Des échanges entre techniciens uruguayens et camarguais sur le système des aires protégées et le développement durable devraient aboutir à une convention de partenariat entre les lagunes côtières de Rocha en Uruguay et le Parc de Camargue, prévue en 2014.

En 2013, le Parc a accueilli :

- une délégation de techniciens agricoles et d'élus de Samsun en Turquie, dans l'optique de la mise en œuvre d'un plan de gestion du delta du fleuve de Kizilirmak
- une délégation marocaine dans le cadre du séminaire Méditerranée à l'Institut agronomique méditerranéen de Montpellier, sur la thématique du développement du tourisme durable dans les aires protégées, en vue de leur valorisation
- une délégation de techniciens de parcs issus des pays dits « de l'Arc Dinarique » - Slovénie et Croatie, Serbie, Bosnie, Monténégro, Macédoine et Albanie - dans le cadre d'Europarc et des échanges entre les espaces protégés en Europe. Ceux-ci étaient intéressés par la mise en œuvre de la Charte européenne du tourisme durable, par la gestion des flux de visiteurs, l'accessibilité aux sites, les relations et les modalités de gouvernance avec les différents partenaires des Parcs et par la coopération entre Parcs.
- une délégation chinoise, sur la thématique de la valorisation des terres de plus en plus salées sans apport d'eau douce.

- une délégation Croatie-Monténégro, dans l'objectif d'établir une coopération entre les institutions compétentes chargées de la protection du patrimoine culturel et naturel en Croatie et au Monténégro, à travers la mise en œuvre des programmes communs, d'actions de formation, de transfert de connaissance et de sensibilisation
- avec le syndicat des riziculteurs, une délégation Catalane pour un projet de création d'un «Réseau de territoires de culture de riz situés à proximité d'espaces naturels protégés» (Espagne Italie et France).

Partenaires :

- Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
- Fédération nationale des PNR
- Parc de la Donana
- Partenaires marocains, uruguayens, turcs

Instance concernée

- Conseil scientifique de la Réserve de biosphère

Dépenses globales prévues : 12 000 €

Dépenses réalisées : 8 200 €

Etat d'avancement



■ 27 opérations achevées

Accompagnement dans l'édition de l'encyclopédie de la Camargue
 Actions d'animation et de valorisation du territoire du Parc naturel régional de Camargue (2012)
 Actions de surveillance et de protection de la biodiversité patrimoniale et emblématique de Camargue (2012)
 Agenda culturel des parcs naturels régionaux Alpilles/Camargue (2013)
 Animation et suivi du programme LEADER du Pays d'Arles (2013)
 Assistance à la prévention et la surveillance des espaces naturels littoraux de Camargue par une équipe d'agents de médiation environnementale-saison estivale 2013
 Campagne distribution des arbres aux habitants (2012)
 Conception et édition d'outils d'information sur le parc et son territoire (2012)
 Conseil de Parc du PNRC (2013)
 Déploiement de la couverture numérique en haut débit dans le cadre du programme régional BLHD
 Développement de la coopération internationale (2013)
 Distribution annuelle de plant d'arbres aux propriétaires et habitants du Parc (2013)
 Echange inter-parc jeunes hors temps scolaire (2013)
 Elaboration du Plan de gestion des Marais de Port-Saint-Louis-du-Rhône
 Etude « Amélioration de l'évacuation des crues en Camargue insulaire »
 Fête du Parc 2013
 Gestion des terrains du Conservatoire du littoral-2013
 Les sentiers de l'eau, phase 1 : Mas Neuf du Vaccarès / Mas du Pont de Rousty
 Observatoire Photographique du Paysage de Camargue : reconduction 2011
 Programme de sensibilisation destiné au grand public (2013)
 Programme de sensibilisation destiné au grand public janvier à aout 2012
 Programme pour les scolaires (2013)
 Rétrospective et valorisation de 20 ans de suivis de l'occupation du sol sur le territoire du Parc (campagne 2011)
 Soutien à la sélection des Taureaux de race Camargue par des concours tests en arènes (2012)
 Soutien à la Sélection des Taureaux de Race Camargue par des Concours Tests en Arènes (2013)
 Soutien au projet « près de chez nous, un arbre pour la nature ! »
 Vers une mobilisation collective pour comprendre et traiter les points noirs paysagers

■ 38 opérations en cours

Acquisition de matériel pour la mission de suivi des eaux et milieux aquatiques
 Actions d'animation et de valorisation de la réserve de biosphère (2013)
 Actions d'animation et de valorisation de la Réserve de biosphère (2012)
 Actions d'animation et de valorisation du territoire du Parc naturel régional de Camargue (2013)
 Actions de surveillance et de protection de la biodiversité patrimoniale et emblématique de Camargue (2013)
 Animation 2011-2014 des sites Natura 2000 Camargue
 Animation du site Natura 2000 Marais d'Arles et de la Vallée des Baux
 Animation du site Natura 2000 Marais d'Arles et de la Vallée des Baux 2ème phase
 Conception et édition d'outils d'information sur le parc et son territoire (2013)
 Concours national des prairies fleuries (2012 et 2013)
 Coopération LEADER : réseau d'éco acteurs des réserves de biosphère
 Démarche participative à Salin de Giraud
 Elaboration de la charte d'urbanisme et de paysage (volet 1)
 Elaboration d'outils de valorisation de la nouvelle charte
 Elaboration du DOCOB du site Baux sableux de l'Espiguette
 Elaboration du document d'objectifs (DOCOB) du site Natura 2000 _ Rhône Aval
 Evolution des paysages de Camargue à travers des photographies des habitants du parc
 Lancement de la procédure d'élaboration du Document d'Objectifs (DOCOB) du site NATURA 2000 Petit Rhône
 LIFE Chiro Med - Actions A : Actions préparatoires, élaboration de plans de gestion et/ou de plans d'action
 LIFE Chiro Med - Actions C : Actions concrètes de conservation
 LIFE Chiro Med - Actions D : Actions de sensibilisation du public et de diffusion des résultats
 LIFE Chiro Med - Actions E : Actions de coordination générale du programme
 LIFE MC-SALT
 Mise à jour informatique et promotion des livres généalogiques des bovins de Camargue
 Mise en œuvre d'un suivi pour mesurer les éventuels effets d'une démoustication opérationnelle sur le territoire du Parc pour l'année 2013
 Observatoire Camargue : consultation des ressources d'information géographique du SIT PNR Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Programmation culturelle
 Programmation, équipement, suivi et surveillance d'une réserve marine dans le golfe de Beauduc (Véolia)
 Projet de point de vente collectif au Mas du Sonnailler
 Projet de valorisation des productions agricoles du Pays d'Arles en circuits courts de proximité et dans la restauration collective
 Projet InterParcs pour un tourisme durable qualifié dans les espaces protégés Provence-Alpes-Côte d'Azur: mise en œuvre dans le Parc
 Réserve marine de Beauduc: expérimentation de dispositifs de nurseries artificielles
 Restauration de la passerelle dite des Allemands du They de Roustan
 Sagnio et sagnié
 Suivi et évaluation de la charte et du territoire du Parc
 Travaux de rénovation et d'extension du Musée de la Camargue
 Valorisation de l'Observatoire Photographique du Paysage de Camargue
 Valorisation et promotion d'itinéraires de randonnées sur le territoire du Parc naturel régional de Camargue

Composition du Comité syndical

Président : Hervé SCHIAVETTI

Vice-Présidents :

Région : Mohamed RAFAÏ

Département : Jacky GERARD

Commune d'Arles : David GRZYB

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône : Jean-Marc CHARRIER

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Roland CHASSAIN

Titulaires

Suppléants

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Mohamed RAFAÏ

Marie BOUCHEZ

Christine SANDEL

Pierre SOUVET

Christian DESPLATS

Françoise FLOUPIN

Jacques LERICHOME

Nathalie LEFEBVRE

Département des Bouches-du-Rhône

Jacky GÉRARD

Frédéric VIGOUROUX

Hervé SCHIAVETTI

René RAIMONDI

Claude VULPIAN

Evelyne SANTORU

Commune d'Arles

Alain DERVIEUX

Martial ROCHE

David GRZYB

Bernard BACCHI

Christian MOURISARD

Fabienne PAUTONNIER

Jacques DESMAZES

Jean-Yves PLANELL

Commune de Port-Saint-Louis-du-Rhône

Jean-Marc CHARRIER

Alain CAVASSILA

Georgette TAFFIGNON

Paulette PANICHI

Sophie MICHEL

Oula AZOUZ

Roland MONTURLI

Annie STAMATIOU

Titulaires

Suppléants

Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer

Roland CHASSAIN

Roger DE MURCIA

Frédéric GIBERT

Stéphan BEDOT

Martine GONNET

Raymond FÉLINE

André MAUGET

Éric VICENTE

Chambre de commerce et d'industrie du Pays d'Arles

Yves MASONI

Roger MERLIN

Edouard NADDEO

Eric LACANAUD

Chambre d'agriculture des Bouches-du-Rhône

Claude ROSSIGNOL

Nicolas DE SAMBUCY

Bernard ARSAC

Bertrand MAZEL

Chambre de métiers et de l'artisanat des Bouches-du-Rhône

Patrick BONNET

Patricia BLANCHET-BHANG

Henri RIVAS

Kathia LE PORT

Syndicat d'agglomération nouvelle Ouest Provence

Louis MICHEL

Claudine SCOTTO

Communauté d'agglomération Arles-Crau-Camargue-Montagnette

Nicolas KOUKAS

Jean BRUN

Syndicat mixte de gestion des Associations syndicales du Pays d'Arles

Bernard ARSAC

Bruno BLOHORN

Bertrand MAZEL

Composition du Conseil de Parc

Abeille Arlésienne (L')
Amis des marais du Vigueirat (Association les)
Amis du vieil Arles (Association des)
Antique confrérie des gardians
AOC « Taureau de Camargue » (Syndicat de défense et de promotion de la viande)
Beauduc (Association de sauvegarde du patrimoine de Beauduc)
Cabaniers du Sablon (Les)
Cabanonniers Port-Saint-Louisiens (Association les)
Camargo souvajo (Association)
Chasse maritime de Camargue (Association de)
Chasseurs (Fédération départementale des)
Chasseurs de Camargue (Amicale des)
Chasseurs (Société communale de chasse de Port-Saint-Louis-du-Rhône)
Collectif Prouvènço
Comité de soutien du Parc naturel régional de Camargue
Comité des fêtes d'Arles - Festiv'Arles
Comité des fêtes de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Conservatoire grand Sud des cuisines de terroir
COOPAPORT (SA coopérative maritime)
DEDUCIMA (Association pour le développement durable et citoyenneté à Mas Thibert)
DESMID
Développement durable et l'écologie en Camargue (Association pour le) (ADDEC)
Éleveurs de chevaux de race Camargue (Association des)
Éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)
Éleveurs de taureaux de courses camarguaises (Association des)
Éleveurs français de taureaux de combat (Association des)
Gageron (Comité du hameau de)
Gardians professionnels de taureaux et toros de Languedoc et Provence (Association des)
Groupe cynégétique arlésien (Association)
Ilotopie (Compagnie)
Ligue pour la protection des oiseaux (LPO)
« Lou Fourmigo » (Club taurin Paul Ricard)

Maison du cheval Camargue (Association)
Manadiers éleveurs de la « Raço di Bioù » (Association des)
Migrateurs Rhône Méditerranée (Association)
Nacioun Gardiano
Office national de la chasse et de la faune sauvage - délégation régionale Rhône-Alpes-Provence-Alpes-Côte d'Azur-Corse
Office de tourisme d'Arles
Office de tourisme des Saintes-Maries-de-la-Mer
Palissade (Syndicat mixte de La)
Pêches camarguaises (Association des)
Pêches maritimes et des élevages marins (Comité local des)
Pêcheurs Arles-St Martin de Crau (Association des)
Plaisanciers de Beauduc (Association les)
Pont de Gau (Association des amis du parc ornithologique de)
Propriétaires riverains du Vaccarès et des pêcheurs professionnels sur lesdites propriétés (Association des)
Propriétaires (Comité des)
« Prouvènço Aficioun » (Club taurin)
Renaissance saintoise (Association)
Rhône Pays d'Arles (CPIE)
Riziculteurs de France et filière (Syndicat des) (SRFF)
Saliers (Comité d'intérêt de village de)
Salin Commune (Association pour)
Société de protection de la nature Languedoc-Roussillon, Comité du Gard
Société nationale de protection de la nature - Réserve nationale de Camargue
SYMADREM (Syndicat interrégional mixte d'aménagement des digues du Rhône et de la mer)
Tête de Camargue (Comité d'Intérêt de Quartier)
Tour du Valat (Fondation)
Tourisme équestre (Association camarguaise de)
Tourisme équestre des Bouches-du-Rhône (Comité départemental de)
Traversées du delta du Rhône (Syndicat mixte des)
Trinquetaille (Comité d'intérêt de quartier)
Ventadis (Association)

Au 31/12/2013

Composition du Conseil scientifique et d'éthique

Président : **Letourneau François**, Président du comité UICN France, Union mondiale pour la nature, suivi et gestion des espaces littoraux

Allag-Dhuisme Fabienne, Observatoire du territoire, directrice de l'environnement et du développement durable

Allard Paul, professeur d'histoire, Université de la Méditerranée Marseille, DESMID

Béringuier Philippe, maître de conférences à GEODE (géographie de l'environnement), Université de Toulouse, Agence de l'eau Marseille

Chadenas Céline, GEOLITTOMER/IGARUN Littoral à Nantes

Chauliac André, OPIE, Muséum d'histoire naturelle

Cheylan Marc, laboratoire biogéographie et écologie des vertébrés

Chevallier Denis, conservateur en chef, directeur adjoint du Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée

Bellan-Santini Denise, directeur de recherche CNRS, Centre d'océanologie de Marseille

Duncan Patrick, directeur de recherche CNRS ; chargé de mission Ministère de la recherche, écologie animale, conservation/gestion de la biodiversité

Landuré Corinne, archéologue à la DRAC, Aix-en-Provence

Martin Jean-Louis, CEFE – CNRS, écologie végétale et animale

Michaud Henri, botaniste au Conservatoire botanique national méditerranéen

Micoud André, directeur de recherche du CRESAL-CNRS

Doeuvre Jean-André, ODIT France, économie touristique

Notteghem Jean-Loup, président du CS du CFR, (UPMF Grenoble), Professeur ENSAM

Basset Karine, chargée de recherche indépendante au Laboratoire Teleme Aix-en-Provence

Picon Bernard, président du conseil scientifique du Plan Rhône, CNRS-DESMID

Bonhomme François, directeur de recherche CNRS, directeur de la station méditerranéenne de l'environnement littoral à Sète,

Ramade François, professeur Université de Paris-Sud, écologie systématique évolution

Medard-Blondel Anne, Muséum d'histoire naturelle de Marseille

Tourenq Jean-Noël, Université de Toulouse, Invertébrés aquatiques

Tournoud Marie-George, responsable filière eau à l'ISIM-Université de Montpellier

Untermaier Jean, président du SNPN

Vaquer André, (anciennement) docteur en écosystèmes lagunaires, écologie du plancton, Université de Montpellier

Vella Claude, maître de conférence à l'Université de Provence - CERE

Liste des stagiaires

Stagiaires	Début stage	Fin stage	Etablissement	Niveau	Thème de stage
Cavalié Samuel	15/01	28/06	Agro ParisTech	Master 2 sciences et technologies du vivant et de l'environnement	Recueil et analyse de bonnes pratiques agronomiques et environnementales dans les systèmes de production agricoles camarguais pour la mise en place de nouvelles MAET
Chenoufi Younes	21/01	02/02	Lycée technologique et professionnel d'Arles	Classe de troisième	Découverte en entreprise
Beauchet Aglaé	21/01 18/02 18/03 08/04	01/02 22/02 29/03 19/04	MFR Richerenches	Classe de seconde	Découverte en entreprise
Marcolin Eloïse	04/03	30/08	Université Claude Bernard Lyon 1	Master écosciences	Réalisation d'un état des lieux écologique et d'un plan de gestion de zones humides
Bas Fanny	01/03	16/08	Université de La Rochelle	Master 2 gestion intégrée des zones côtières	Restitution au public du SIT dans le cadre muséographique de l'exposition «le fil de l'eau...»
Delannoy Jean	04/03	30/08	Agro Paristech Nancy	Ingénieur sciences et ingénierie agronomiques et de l'environnement	Elaboration d'un plan de gestion des marais communaux de la ville de Port-Saint-Louis-du-Rhône
Coudouret Thibault	15/04	24/04	Collège	Observation en milieu professionnel	Observation en milieu professionnel
Jouve Ludivine	22/04	22/07	Université Aix Marseille	Master urbanisme et aménagement	Préfiguration d'un arboretum
Delangle Marjorie	15/04	15/06	Université de Poitiers	Master écologie et biologie des populations	Suivi de la population de cistudes d'Europe sur le domaine de la Bélugue
Devarieux Maeva	01/07	31/07	Université Paul Valéry Montpellier	Licence histoire de l'art et archéologie	Mettre en oeuvre une exposition dans un musée
Gal Nicolas	02/04	07/06	IUT d'Auvergne	DUT génie biologique environnement	Mise en place de protocoles de suivi d'espèces patrimoniales
Ringaud Arthur	30/09	30/09	Faculté de droit de Marseille	Master 2 droit international de l'environnement	Cahier des charges du point de vente collectif
Gilly Félix	16/12	20/12	Collège de Montduplan	Classe de 3è	Stage d'initiation collège-entreprise
Lautier Delphine	02/12	20/12	Pôle Emploi	Evaluation en milieu professionnel	Powerpoint présentation tourisme
Sombardier Christine	18/11	06/12	MFR protection de la nature	BTSA protection de la nature	Préparation du renouvellement du plan de gestion de Rousty
Sacre Maxime	03/06	30/08	Université Paul Sabatier Toulouse	BOPE1 biologie des organismes de populations et écosystèmes	Etude et caractéristiques des gîtes aménagés pour les chauves-souris
Lemaitre Pierre luigi	03/06	02/08	Université Aix Marseille	Master sciences de l'environnement terrestre	Recherche de nouveaux gîtes pour Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées en Camargue et Alpilles
Momot ulyse	09/12	13/12	Collège Saint Denis Lyon	Classe de 3è	Observation en milieu professionnel
Dumond Chloë	10/07	15/07	Ecole supérieure européenne d'art de Bretagne	Observation en milieu professionnel	Montage Kawamata

Liste du personnel par pôle

	Didier Olivry	Directeur
	Vianet Régis	Directeur adjoint
Administration générale	Ayme Sonia	Chef de pôle
	Bouha Habib	Technicien mas
	Chenoufi Saïd	Agent technique
	Compan Jacqueline	Assistante de direction
	Héritier Cécile	Assistante de direction
	Lopez Patricia	Assistante de gestion, suivi du programme d'actions
	Mercier Marjorie	Assistante secrétariat
	Mondet Elodie/Thirion Elodie	Assistante de gestion programmes Life+Chiro Med et Life+ MC-SALT
	Perrin Régine	Assistante de gestion comptabilité, gestion personnel
	Zergaoui Andréa	Secrétaire accueil, standard
Connaissances et promotion du territoire	Fausti Roberta	Chef de pôle
	Cervilla Muriel	Chef de projet relations habitants, presse
	Faure Julien	Chargé de mission éducation au territoire
	Mercier Marjorie	Assistante relations habitants, presse
	Portes Josiane	Animatrice promotion du territoire, visites scolaires
Culture et vie locale	Rouquette Estelle	Conservateur - Chef de pôle
	Bremond Christelle	Agent du patrimoine Musée de la Camargue
	Cervilla Muriel	Chef de projet évènementiels
	Criado Agnès	Agent du patrimoine Musée de la Camargue
	François Régine	Agent du patrimoine Musée de la Camargue
	Mercier Marjorie	Assistante évènements
	Pando David	Agent technique maintenance équipements accueil
	Tindille Anne	Agent du patrimoine Musée de la Camargue
Eau et développement rural	Vianet Régis	Chef de pôle
	Espelly Claire	Adjointe administrative associations d'élevage
	Granier Marie	Chargée mission eau
	Jouvenel Aurélien	Chargé de mission associations d'élevage
	Lassus-Débat Aurélie	Technicienne suivi eau
	Laugier Margaux	Assistante secrétariat élevage
	Le Roux Elen	Chargée de mission architecture, urbanisme, paysages
	Pensa Brigitte	Assistante secrétariat élevage
	Ser Capucine	Chargée de missions tourisme durable
	Vadon Anne	Chargée mission activités agricoles
Espaces naturels et gestion des milieux	Arnassant Stéphane	Chef de pôle
	Dami Laura	Chargé de mission NATURA 2000 site Rhône aval
	Hemery Gaël	Chef de projet gestion des espaces naturels
	Galindo Christelle/Henoux Véronique/Lombardini Katia	Chargée de missions programme Life + Chiro Med
	Jalabert Frédéric	Adjoint technique
	Lazin David	Chargé de mission NATURA 2000 site Camargue
	Marobin-Louche Delphine	Chargé de mission littoral
	Paulny Ambre	Adjointe technique
	Rabemananjara Florian	Chargé de mission NATURA 2000 site 3 marais
	Revest Fabien	Adjoint technique
	Rigaud Patrick	Technicien zone humide du littoral
Evaluation et prospective	Gal Régine	Chef de pôle
	Isenmann Philippe	Chargé mission SIG
	Mebrek Chantal	Chargée d'études et valorisation des données

Le Mas du Pont de Rousty : un espace d'accueil, de débats et d'échanges

30 janvier	accueil d'une délégation croate dans le cadre du LEADER Pays d'Arles
14 février	accueil d'un stagiaire uruguayen du système national des aires protégées (SNAP) pour travailler sur la gouvernance de l'eau dans le cadre de la création d'un parc en Uruguay
17 janvier	psychanalyse de la Camargue par l'agence nationale de psychanalyse urbaine : « la Camargue un égo-système sur le divan »
14 novembre	restitution de l'étude conduite sur le territoire du Parc
27 février	accueil d'une délégation turque de 20 personnes pour présentation du parc et visite guidée du sentier
12 mars	accueil d'une délégation de l'institut maritime de Corée (aires marines protégées)
19/20 mars	accueil d'une délégation marocaine de Présidents et directeurs de parcs marocains
3 juin	conseil d'administration de l'association « forêts méditerranéennes »
27 juin	accueil d'une formation des cadres de l'Agence française de développement en partenariat avec l'atelier technique des espaces naturels (ATEN) et la fédération des parcs
7 novembre	accueil délégation espagnole projet européen « réseau de territoires de cultures de riz situé à proximité d'espaces naturels protégés »
14 novembre	conférence du centre permanent d'initiation à l'environnement (CPIE) sur le changement global
20 novembre	accueil d'une formation de l'atelier technique des espaces naturels (ATEN) sur les statuts de protection des espaces naturels
5 décembre	accueil délégation turque en visite pour la Réserve de Biosphère de Camargue
10 décembre	accueil des rencontres réseau régional des espaces naturels (RREN) et entreprises sur le thème : « entreprises espaces naturels protégés, créons ensemble de la valeur »
19 décembre	lancement du guide illustré des « oiseaux de Camargue et des étangs méditerranéens » de Cyril Girard réalisé avec les Marais du Vigueirat
du 15 janvier au 20 décembre	réunions d'associations d'élevage (27)

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2013 DU PARC NATUREL RÉGIONAL DE CAMARGUE

Directeur de la publication : David Grzyb

Responsable de la rédaction : Didier Olivry

Relecture : Didier Olivry, Régis Vianet

Analyse et synthèse des données : Régine Gal

Maquette, mise en page : Chantal Mebrek

Sources des données :

- ▶ Responsables des opérations : S. Arnassant, M. Cervilla, L. Dami, J. Faure, R. Fausti, R. Gal, M. Granier, G. Hemery, P. Isenmann, D. Lazin, E. Le Roux, K. Lombardini, D. Marobin-Louche, D. Olivry, F. Rabemananjara, E. Rouquette, C. Ser, R. Vianet.
- ▶ pôle administration générale (S. Ayme, J. Compan, C. Héritier, P. Lopez, M. Mercier, E. Mondet, R. Perrin, E. Thirion)
- ▶ Pierre Vétillard, coordinateur du réseau des Parcs naturels régionaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur
- ▶ Logiciel EVA
- ▶ Système d'information territorial (SIT PNR Provence-Alpes-Côte d'Azur)
www.pnrpaca.org
- ▶ Site Internet du Parc www.parc-camargue.fr

Crédits photographiques : pour les pages comportant plusieurs images, les références s'articulent de gauche à droite et de haut en bas

C. Galindo : 30

C. Mebrek : 49b

D. Lazin : 23d, 27b, 32, 33b, 35b, 36, 54

D. Marobin-Louche : 23, 25b

F. Revest : 4b, 6b, 25, 50

G. Hemery : 14b

J. E. Roché : 52b

J. Faure : 6a, 34b, 35, 37b, 43d, 46-47, 49a, 51

J. Portes : 4b, 22a

L'Avion jaune : 14a, 20

M. Granier : 22, 35e, 49c, 50a, 53a, 61a

M. Mercier : 1ère de couverture, dernière de couverture, portrait p3, 12a, 18-19, 23a, 26a, 31, 32a, 33a, 35d, 37a, 38-39, 40-41, 42-43, 44, 48, 50b, 51b, 53b, 61b

M. Pascal : 52a

P. Daniel : 34a

P. Isenmann : 25c

S. Arnassant : 2-3, 12b, 27a, 28, 34c

Gestion de la photothèque : Marjorie Mercier

Revue de presse : Marjorie Mercier

Imprimeur :

Graphistes Associés
10 place Louis Blanc
13200 Arles

Juin 2014

ISBN 2-906632-50-3 - Dépôt légal : 1er trimestre 2014



Parc naturel régional de Camargue
Mas du Pont de Rousty
13200 Arles
Tél. 04 90 97 10 40
fax. 04 90 97 12 07
secretariat@parc-camargue.fr
Sites Internet :
www.parc-camargue.fr
www.pnrpaca.org

Avec la participation financière de
la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Rapport d'activités 2013

Parc naturel régional de Camargue

